

L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte-Anne-sur-Brivet



L'ÉCOLE SAINT-MICHEL... AVANT LE CONFINEMENT !



Le mot du Maire

2020 fut une année de changement où nous avons tous appris à vivre autrement. Nos concitoyens se sont retrouvés parfois dans la peine, dans la solitude et nous avons vu de grands élans de solidarité. La France a connu lors de cette année des épreuves qui l'ont rendue plus forte mais qui ont montré aussi sa fragilité. La maladie, le terrorisme, l'intolérance... ont jalonné notre quotidien. Mais le sourire d'un enfant, une chanson entonnée à nos fenêtres, des applaudissements le soir pour les soignants, un poème écrit qui parle de l'honneur d'enseigner nous montrent que nous faisons face. Loin des polémiques et des critiques faciles, les femmes et hommes de bonne volonté ont retroussé leurs manches et ont affronté la montagne. « C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté », écrivait Victor Hugo. Et c'est cette liberté que nous défendons à travers les valeurs de République.

En ces moments, je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui ont permis à nos concitoyens d'affronter une réalité parfois pénible : nos soignants, nos artisans, nos agriculteurs, nos enseignants, nos personnels communaux, nos commerçants, nos facteurs et bien d'autres encore.

J'ai également une grande pensée pour les commerces qui ont dû baisser le rideau momentanément, pour les métiers des arts, pour nos bars et restaurants, lieux si importants de convivialité et de rencontres.

Notre commune de Sainte-Anne-sur-Brivet n'a pas été épargnée mais la solidarité présente depuis longtemps dans notre ville a permis à beaucoup de concitoyens de faire face avec solidité à ces épreuves. « Solidarité » vient d'une racine exprimant la totalité, racine que l'on retrouve dans « solidité ». Et c'est cette solidité que l'on a retrouvée à Sainte-Anne-sur-Brivet : solidité dans nos échanges avec les autres, solidité dans la continuité du service public, solidité dans l'écoute des associations et des professionnels.

Notre mandat s'est ouvert sur ce mot : « solidarité ». Nous avons à cœur de mettre en œuvre cette valeur qui s'impose dans nos projets et dans nos choix : solidarité envers tous, envers les plus démunis, envers les personnes en difficulté, envers les commerces, envers les associations.

Cette solidarité se vit également sur notre territoire avec la Communauté de Communes qui est en charge de nombreuses compétences comme la culture, la gestion des cheminements doux, le Plan Climat Air et Environnement, la valorisation des déchets, l'aménagement et l'attractivité du territoire, l'Enfance-Jeunesse...

L'année 2021 s'ouvre sur de nouveaux défis pour notre commune : le lotissement des Peupliers avec son logement seniors, l'arrivée tant attendue d'un nouveau boulanger, le défi du développement durable, la réflexion sur l'évolution de notre centre bourg, la sécurité sur notre territoire, la recherche d'un nouveau médecin... Toute l'équipe municipale se mobilise pour concevoir et mettre en œuvre ces projets.

Puisse cette nouvelle année nous apporter à tous des moments de sérénité, de repos et d'espoir.

Belle année 2021 à vous,

Jacques Bourdin



Votre Mairie



6, rue de l'Étang
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. 02 40 88 14 09
www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr
mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- Le jeudi : 9h-12h - Fermé l'après-midi
- Le vendredi : 9h-12h et de 14h-16h30
- Le samedi : 9h-12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général
- Catherine CARRE, chargée de mission
- Isabelle DAUVERGNE : accueil, État-civil, restauration scolaire, enfance-jeunesse, élections, cimetière
- Laura SAVÉA : urbanisme, arrêtés voirie, action sociale, marchés publics
- Marion KOHL : comptabilité, ressources humaines

Le service urbanisme est fermé le mercredi après-midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, Responsable du service
- Pierre PERRIN
- Erwan NOURRY
- Reynald BAUWENS
- Christophe BALU

SERVICES AUX ÉCOLES :

Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Amélie CORNET, Christiane MORAND, Christiane BACONNAIS.

École publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.



L'AGENCE POSTALE

Marie-Laure BELLIOU : 02 40 91 82 57

Horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Samedi de 9h à 11h

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	13
Associations	19
Informations générales	29
Intercommunalité	31

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 1 350 exemplaires

Réalisation : kalydea - www.kalydea.fr

Imprimé avec des encres végétales. IMPRIM VERT®

Composition du conseil municipal



JACQUES BOURDIN
Maire



CHRISTOPHE GATTEPAILLE
Adjoint
Urbanisme (PLU), Bâtiments



KARINE HERVY
Adjointe
Affaires budgétaires et financières



GILBERT UM
Adjoint
Relations avec les associations,
Sports, Communication



CLAIRE COURRAUD
Adjointe
Enfance-Jeunesse
(écoles, APS-ALSH,
restaurant scolaire)



HUGUES LEBENTILHOMME
Adjoint
Voirie, Agriculture,
Environnement, Transports
scolaires, Tourisme, Patrimoine



SOPHIE DE LIL
Adjointe
Affaires sociales, Emploi,
Personnes âgées,
Culture, Manifestations



JEAN-PIERRE MEIGNEN
Conseiller Délégué
RH, Cimetière,
Administration générale



AUDE MORACCHINI
Conseillère
6, La Crandelais



BERTRAND CORBÉ
Conseiller
55, La Barre



CÉLINE JULIEN
Conseillère
Le Champ Blanc



ÉDOUARD HAVARÉ
Conseiller
69, La Maigrerie



NADINE COUÉRON
Conseillère
48, La Turcaudais



DAVID GUICHON
Conseiller
34, La Gouërie



CHANTAL GOUTUREL
Conseillère
17, l'Hôtel Cran



YANN GUILLON
Conseiller
13, rue La Chesnaie



OLIVIER COSTE
Conseiller
33, Bécigneul



G RALDINE RADIN
Conseillère
85, Hessin



SYLVIE GEFFRAY
Conseillère
40, La Miretterie



THIERRY OILLON
Conseiller
23 bis, Le Clos Fleury



MARINA VINET
Conseillère
18, Pocazet



JEAN-PIERRE ROUX
Conseiller
20, Le Goulet de La Crandelais



CLAIRE S QU LA
Conseillère
38, Les Haies

PERMANENCES du Maire et des Adjoints

Janvier à Juin 2021

LE MAIRE

Sur rendez-vous suivant ses disponibilités.

LES ADJOINTS

Les samedis suivants de 11h00 à 12h00 :

• GATTEPAILLE CHRISTOPHE

1^{er} Adjoint : Urbanisme (PLU), Bâtiments, Projet, Organisation service technique.

9 Janvier - 27 Février - 17 Avril

• HERVY Karine

2^e Adjoint : Affaires budgétaires et financières, Programmation des investissements, Commission des Impôts.

16 Janvier - 6 Mars - 24 Avril

• UM Gilbert

3^e Adjoint : Relations avec les associations, Sports, Communication (bulletin municipal), Site Internet, Gestion des salles communales.

23 Janvier - 13 Mars - 15 Mai

• COURRAUD Claire

4^e Adjoint : Enfance-Jeunesse (Écoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire, CME)

06 Février - 20 Mars - 22 Mai

• LEGENTILHOMME Hugues

5^e Adjoint : Voirie, Agriculture, Environnement, Transports scolaires, Tourisme, Patrimoine.

30 Janvier - 27 Mars - 29 Mai

• DE LIL Sophie

5^e Adjoint : Affaires sociales, Emploi, Personnes âgées, Culture, Manifestations.

13 Février - 3 Avril - 5 Juin

• JEAN-PIERRE MEIGNEN

Conseiller délégué : RH, Cimetière, administration générale

20 Février - 10 Avril - 12 Juin

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire les Adjoints, le conseiller délégué.

Dans l'objectif de soutenir nos concitoyens durant cette crise, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le maintien des tarifs municipaux 2020 pour l'année 2021.

TARIFS CIMETIÈRE-COLUMBARIUM

Acquisitions :		
Caveau du cimetière :	Caveau une place : 568,10 €	Caveau deux places : 1 136,00 €
Case de columbarium :	Ancien columbarium : 652,00 €	Nouveau columbarium : 667,00 €
Cavurne	530,00 €	
Concession d'un caveau, d'une case de columbarium ou d'une cavurne :		
Concession de 15 ans	80,00 €	
Concession de 30 ans	171,00 €	

UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL

Le tarif pour l'utilisation du domaine communal, sur une longueur inférieure ou égale à 8 mètres, par les restaurants et les cafés de la commune est fixé à 13,00 € par mois.

	Fréquence	Tarif sans branchement Électrique	Tarif avec branchement Électricité
Camion vente alimentaire et autres	Par occupation	6,10 €	7,20 €
Camion Outillage, Marchandises, Cirque et autres	Occupation occasionnelle	31,00 €/jour	

Caution Cirque : 1 000 € / Marché local des producteurs : Forfait : 20 €/an

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE y compris pause méridienne

Quotient familial	Tarif
<500	1,00 €
501 à 700	3,38 €
701 à 900	3,54 €
901 à 1 100	3,69 €
1 101 à 1 300	3,85 €
1 301 à 1 500	4,00 €
1 501 à 1 700	4,16 €
> 1 700 et élèves extérieurs à la Commune	4,32 €

Pour le premier quotient familial, l'Etat prend à sa charge 2€, ce qui permet aux familles de ne payer qu'1€. Forfait minimum de facturation de 5,00 € par trimestre et par famille

Le tarif appliqué aux enfants extérieurs à la commune est le tarif maximal.

Nous vous rappelons que la non-présentation de l'attestation de Quotient Familial entraîne la facturation au prix maximal. En cas de changement de situation en cours d'année, nous vous demandons de remettre une nouvelle attestation de la CAF.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que tout changement dans l'inscription de votre enfant à la Restauration Scolaire doit se faire **avant 17 heures la veille**, afin de faciliter le traitement des annulations ou des inscriptions auprès de notre prestataire. Le service fait preuve de souplesse pour les changements signalés avant 8h30 (répondeur) notamment pour des raisons médicales.

TARIFS SALLE POLYVALENTE au 1^{er} janvier 2021

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (Loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit dans le cadre de leurs utilisations régulières telles que réunions, assemblées générales.

Il est accordé deux gratuités aux associations pour des activités non régulières à but lucratif : lotos, repas à but lucratif... Au-delà, la moitié du tarif «Habitants de la commune» est applicable.

Les locaux sont mis à disposition gracieusement pour les écoles de la commune dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Il est prévu d'instituer une caution pour tous les utilisateurs (individuels + associations) : 500€. De plus, une attestation d'assurance sera demandée obligatoirement.

Est considérée comme Association de Sainte-Anne-sur-Brivet une association domiciliée à Sainte-Anne-sur-Brivet et composée de 1/4 de Brivetains.

Le prix de la cuisine comprend : l'utilisation de l'armoire frigorifique, le lave-vaisselle, la gazinière, l'armoire de maintien au chaud ainsi que la vaisselle.

Les candidats ou listes de candidats pourront bénéficier de la gratuité de la location de la salle polyvalente pour les réunions organisées dans le cadre des campagnes électorales, dans la limite d'une réunion par candidat ou liste de candidats pour chaque tour de scrutin de chaque élection, et ce dans le respect, de l'égalité de traitement des candidats ou listes de candidats.

Habitants de la commune	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 Journées
Salle D	60 €	100 €	190 €
1/3 Salle	60 €	100 €	190 €
2/3 Salle	110 €	210 €	360 €
3/3 Salle	150 €	290 €	480 €
Bar	60 €	100 €	160 €
Salle A + Bar	100 €	190 €	350 €
Cuisine	90 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	300 €	480 €	760 €
Salle complète (Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	300 €	480 €	760 €

Habitants et Associations hors commune	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 Journées
Salle D	98 €	162 €	307 €
1/3 Salle	97 €	162 €	307 €
2/3 Salle	178 €	339 €	582 €
3/3 Salle	242 €	469 €	776 €
Bar	97 €	162 €	259 €
Salle A + Bar	162 €	307 €	566 €
Cuisine	145 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	485 €	776 €	1 228 €
Salle complète (Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	485 €	776 €	1 228 €

TARIFS APS / ALSH au 1^{er} janvier 2020

Le mode de tarification actuel par tranche de quotient familial est une première étape dans la recherche d'une équité tarifaire puisqu'il a pour objectif que l'effort demandé aux familles soit proportionnel aux ressources du foyer.

Cependant, bien qu'équitable et juste, deux familles au quotient familial très proches peuvent avoir des restes à charge très différents : c'est l'effet de seuil, qui peut être parfois très pénalisant.

La mise en place d'une politique tarifaire au taux d'effort favorise une plus grande équité sociale puisque l'effort demandé aux familles est à

la fois progressif et proportionnel aux moyens des familles.

Les nouveaux tarifs seront calculés en fonction de l'ensemble des ressources du foyer : revenus et prestations perçues (allocations familiales, allocations logement, etc.). C'est donc toujours le quotient familial unique CAF/MSA qui servira de base au calcul.

Un taux d'effort s'appliquera à ce quotient familial et déterminera le tarif payé par chaque foyer pour une journée complète ou pour une demi-journée à l'accueil de loisirs, dans la limite toutefois d'un prix minimum et d'un prix maximum.

Tarif = quotient familial x taux d'effort

Accueil périscolaire : Taux d'effort : 0,135% - **ALSH** : Taux d'effort : 1,10 % - **1/2 journées mercredi et vacances scolaires** : Taux d'effort : 0,65 %



C'est avec regrets et une grande tristesse que nous déplorons la disparition de Marie Moisan, personne reconnue et investie sur notre collectivité ayant participé de toute sa bonne volonté à entretenir l'histoire de notre commune, ses racines et son patrimoine tant historique que culturel.

Le livre sur les croix, le livre sur les soldats morts pour la France et autres actions sur le petit patrimoine resteront empreints de son implication.

La collectivité remercie son dévouement et s'associe à sa mémoire.

Nos joies et nos peines

Naissances

BUTAUD Margot

26/11/2020 - 112, Le Champ Blanc

GÉRARD Pauline

11/11/2020 - 17, La Close Neuve

BAISE Solène

20/10/2020 - 3, Le Clos Fleuri

BUZAY Anaé

09/09/2020 - 29, La Maigrerie

PUISSANT Axel

29/07/2020 - 19, Le Moulin de Trelland

LEMARIÉ Evann

18/07/2020 - 36, Le Perrin

RENAULT Lola

16/07/2020 - 4, La Croix Jolie

ORAIN Zoé

06/07/2020 - 1, Le Nuble

LETILLY Linoa

26/06/2020 - 66 Hessin

Au 9 décembre 2020, la Commune a enregistré 33 naissances extérieures (depuis le 01/01/2020). Certaines familles n'en souhaitent pas la parution.



Mariage

EVAIN Emmanuel et BOURRE Noémie

11/07/2020 - 28, La Grandville - 44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

LOPEZ Sylvain et CRAND Corinne

11/07/2020 - 6, rue des Courtils - 44260 PRINQUIAU

PRAUD Aurélien et L'HER Elodie

01/08/2020 - 3, La Grandville - 44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

HUBERT Alexandre et FRAUD Elodie

19/09/2020 - 3, La Grandville - 10 La Noé Péguille - 44390 SAFFRE

ROUX Félicien et MOUANGUE MOUANGUE Muriel

02/10/2020 - 13, rue Molière - 92049 MONTRouGE

CLOUET Laurent et DESBOIS Rose-Marie

03/10/2020 - 50, Cottret - 44750 MISSILLAC

RONCIERE Gilles et MAS Gaëlle

10/10/2020 - 13, rue des Acacias - 44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET



Décès

DELALANDE Fabrice

02/07/2020 - 61, La Gouërie

LE HURE Robert

02/07/2020 - 23, rue du Mortier Plat

CHOTARD Michel

12/07/2020 - 3,1 La Grandville

MORICEAU Francis

12/07/2020 - 11, rue de La Chapelle

MORAND Jean

18/07/2020 - 7, La Gouërie

CHEVALIER Odette

19/08/2020 - 12, La Bodinais

FROGER Christian

12/09/2020 - La Prée



Au cœur du Conseil Municipal

Vous trouverez ci-dessous quelques décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux.

LUNDI 14 Septembre 2020 :

Présentation du service Service Jeunesse de la Communauté de Communes : Environ 5 000 jeunes de 10 à 17 ans vivent actuellement sur le territoire de la Communauté de Communes. Mme Rachel L'HERMITE présente plus spécifiquement les activités à Sainte-Anne-sur-Brivet. Il convient de préciser que Mme Rachel L'HERMITE travaille à 75% de son temps pour la Communauté de Communes et à 25% pour Les PEP Atlantique-Anjou dans le cadre de la passerelle ados.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise la construction d'un boviduc par le GAEC de La Mare sous la voie communale n°3 de Balasson à La Noé, dans le secteur de La Morandais.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'association « En Ré-création » d'un montant de 356,00 € et d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Union Brivet Campbon Chapelle-Launay (UBCC), club de football, d'un montant de 177,35 € pour financer l'achat d'un boîtier à clés pour le complexe sportif.

L'activité économique des commerces est fortement impactée par l'épidémie de Covid-19 au cours de cette année 2020. Le Conseil Municipal, approuve l'exonération de redevance d'occupation du domaine public pour les commerces fixes de Sainte-Anne-sur-Brivet au titre de l'année 2020, cette exonération ne s'applique pas aux occupations ponctuelles du domaine public.

LUNDI 12 Octobre 2020 :

Afin d'éviter un appauvrissement du tissu économique, il est important pour la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet de maintenir un commerce de proximité dans le cadre d'un aménagement du bourg. Le Conseil Municipal, décide d'acquérir la propriété bâtie à usage commercial (boulangerie) pour une superficie de 2 074 m² au prix de 280 000,00 € net vendeur.

Le Conseil Municipal à l'initiative de Claire Couraud, décide à l'una-

nimité de créer une commission municipale « Embellissement ». Les membres de cette commission sont : Olivier Coste, Claire Couraud, Chantal Couturet, Céline Julien, Hugues Legentilhomme, Thierry Onillon, Marina Vinet.

M. le Maire indique que le Docteur Girollet va à regret, prochainement quitter la structure pour des raisons personnelles.

Mme Marion KOHL a pris ses fonctions à la Mairie le 21 septembre 2020 en tant qu'assistante de gestion comptable et ressources humaines.

LUNDI 23 Novembre 2020 :

Le Conseil Municipal sur proposition de la Commission des Finances décide d'augmenter de 2,00 % les tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2021, tout en appliquant une exonération du paiement de la redevance pour les commerces fixes pour toute l'année 2021 en raison de l'impact économique de l'épidémie de Covid-19 sur la santé des commerces.

Les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire restent quant à eux inchangés pour l'année à venir.

Conseil Municipal à l'unanimité, augmente de 2,00 % les tarifs de location de la Salle Polyvalente, uniquement pour les habitants hors commune et les associations extérieures. Le Conseil Municipal décide d'ajourner le vote sur la proposition d'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur les sites suivants : Parking du Complexe sportif et Parking de la Salle Polyvalente. Les membres du Conseil demandent un complément d'informations sur ce sujet.

Le Conseil Municipal approuve le projet de mise en place d'une mutuelle communale pour les habitants de Sainte-Anne-sur-Brivet. L'objectif étant d'offrir la possibilité aux Brivetains de souscrire à une complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels grâce à la mutualisation des risques. La société AXA a présenté la meilleure offre et sera donc présente prochainement dans notre commune pour des rencontres avec les Brivetains intéressés.

À titre d'information et dans un souci de transparence, nous vous rappelons que l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, en mairie et sur le site internet.

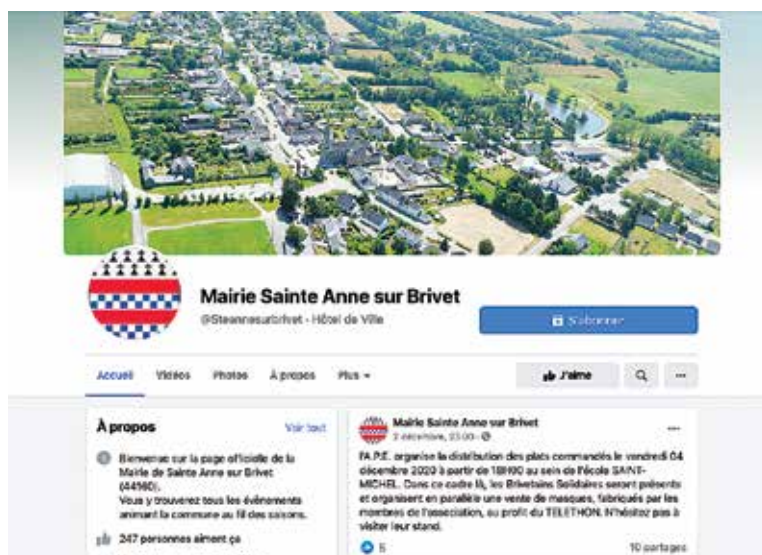
Page Facebook

À l'heure du « tout connecté », la commune a décidé de créer sa page FACEBOOK en complément de son site internet.

Cette page est avant tout une plateforme d'information concernant les rendez-vous municipaux et associatifs. Elle permet de relayer les manifestations et d'y convier un large public. Des posts y seront régulièrement faits sur l'actualité, et elle constitue un moyen d'information de la population sur les actions de la municipalité dans le cadre de la vie communale.

N'hésitez pas à la visiter régulièrement.

 **Mairie Sainte Anne sur Brivet**



Conseil Municipal des Enfants



Les élections

Comme chaque année, une élection a été organisée pour remplacer les six élus qui passent en cinquième.

Vendredi 9 octobre, la salle polyvalente a accueilli les CM1 et CM2 des deux écoles ayant pour mission d'élire 6 élèves parmi les CM1. Les élections se sont déroulées dans les règles : carte d'électeur, bulletin de vote, passage dans l'isoloir, émargement ... et tenu des bureaux par les élus CM2.

A Jean De La Fontaine ont été élus : Thélia Havard, Swann Mainguet, Titouan Mahé. À Saint-Michel ont été élus : Sofia Broussard, Juliette Deriano, Constance Massassati. La mise en place du nouveau Conseil a eu lieu le vendredi 16 octobre sous la présidence du Maire, Jacques Bourdin. À cette occasion, les six jeunes conseillers se sont vus remettre par Jacques Bourdin et l'adjointe à l'Enfance-Jeunesse Claire Courraud une BD « L'élus et le citoyen » et un conférencier.

Un grand merci aux sortants, Naolyne Chotard, Raphaël Faucher, Charline Letestu, Clémentine Mahé, Ewen Mainguet et Keyvan Moreau, pour leur implication au cours de leurs trois années de mandat.



Bacs à plantes aromatiques

Au mois de septembre deux bacs ont été placés à un angle du parking de la bibliothèque et du préau, le but étant de créer un mini-jardin partagé de plantes aromatiques.

Ce projet a été élaboré en concertation avec Fabienne Ricordel, notre bibliothécaire, afin de profiter de la grainothèque. Vu le contexte, nous avons dû reporter cette installation du printemps à l'automne, quelques plantes ont quand même été mises en terre par nos jeunes élus en attendant le printemps 2021.



Sécurité routière

« Savoir Conduire, c'est Savoir-Vivre »

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

Nous recevons encore beaucoup de réclamations contre la vitesse excessive à l'entrée du Bourg et des villages. Ainsi pour votre sécurité, celle des habitants de ces zones et en particulier des enfants, merci de respecter scrupuleusement les indications du Code de la Route.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Commémoration du 11 novembre

Ce mercredi 11 novembre 2020 se tenait la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et un hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale devant la Petite Chapelle. Crise sanitaire oblige, la cérémonie s'est déroulée avec un comité très restreint.

Le maire Jacques Bourdin et Marcel Geray président de l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants), ont rappelé l'importance du devoir de mémoire. Souvenons-nous des sacrifices consentis pour garantir nos droits et nos valeurs. Transmettons cette mémoire aux jeunes générations pour éviter que de telles horreurs se reproduisent et pour qu'elles défendent, à leur tour, les valeurs fondamentales qui font l'essence de nos sociétés démocratiques.

La cérémonie s'est achevée par un recueillement au carré militaire des soldats morts pour la France au cimetière de la commune.

Discours de Marcel GERAY, président de l'U.N.C.

« Paysans, artisans, ouvriers, châtelains, fonctionnaires, ecclésiastiques, mobilisés le 2 août 1914, ils sont partis acclamés, défendre la patrie, terre de leurs pères, et rendre à la France l'Alsace et la Lorraine, qui lui avaient été enlevées depuis plus de 40 années.

La guerre devait être brève. À l'automne, on serait revenu au foyer pour faire les labours. Elle s'est poursuivie durant 52 mois. Ils y ont connu le froid, la boue, le sang, la mort.

Égaux devant le danger, sans distinction sociale ou d'origine, fraternellement unis durant les combats, ils sont assurés librement leur devoir de citoyen et mis en œuvre la devise de notre pays: Liberté, Égalité, Fraternité.

Les conséquences de ce conflit ont cependant été inconcevables : 1 million et demie tuées, 6 millions de blessés, des familles sans ressources et des veuves en quantité innombrable, des provinces dévastées. Tout cela, les combattants ne l'ignoraient pas et pourtant, ils ont tenu.

Ils ont persévéré jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918, refusant toute possibilité de reddition ou de défaite. Acceptant les risques et les dangers, nos anciens ont agi en héros et non en victimes comme on l'entend dire trop souvent.

Leur courage et leur sacrifice sont leur gloire. Elle nous honore. Nous devons les en remercier, le garder en mémoire et ne jamais oublier. »



Flash Info

Ateliers Créatifs

Suite à une reconversion professionnelle, je suis aujourd'hui animatrice d'ateliers Créatifs et conseillère en Décoration.

Si vous avez un projet de Décoration ou l'envie de remettre un meuble au goût du jour et que vous n'osez pas vous lancer, je peux vous donner un coup de pouce et toutes les clés pour démarrer facilement. Il est possible de relooker sans décaper !

Je suis là pour vous accompagner et me déplace à domicile. Les Ateliers créatifs sont toujours des moments d'échanges enrichissants.

Mon ATELIER est situé au n°43 dans le lieu-dit « Les Haies ».

Toutes les peintures utilisées sont respectueuses de l'environnement (sans COV, sans solvant) et proviennent de l'entreprise ELEONORE DECO de Vannes.

N'hésitez pas à me contacter pour convenir d'un RDV.

Au Petit Bonheur du Meuble !

Contact : Soazig GUYOT - 07 67 77 42 26

aupetitbonheurdumeuble@gmail.com

aupetitbonheurdume.wixsite.com/monsie



Colis des Aînés

PRIVÉS DE DÉJEUNER MAIS PAS DE DOUCEURS ...

Chaque année, à l'occasion de la semaine bleue, nous avons le bonheur de nous retrouver autour d'un repas à thème, qui réunit de plus en plus de convives. Cette année pas de voyage en Grèce, aux Antilles ou en Asie, crise sanitaire oblige.

Cependant, il n'était pas question d'oublier nos aînés. Il est alors apparu évident à l'ensemble de l'équipe municipale que ce moment de convivialité, privilégié, devait laisser sa place à une autre forme de reconnaissance. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'offrir à nos anciens quelques douceurs durant les jours précédant Noël, sucrées et salées. De quoi satisfaire les papilles, et donner le sourire.

Un patrimoine à préserver

Que vous viviez dans le bourg ou dans un hameau, vous l'aurez souvent constaté, les arbres sont nombreux sur le territoire de la commune. Certains d'entre eux sont âgés et ont eu l'occasion de se développer, témoignant des soins et de l'intérêt que leur portaient déjà les anciens avant nous...

Lors de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, la commune a saisi l'occasion de reconnaître et préserver ce patrimoine. Plus de 42 kilomètres de haies ont été inscrits dans notre PLU et protégées suite à une étude menée par le bureau d'études en charge de cette mission. Une simple demande en mairie vous permettra d'identifier si les haies de votre propriété sont concernées et de vous renseigner sur ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire.

En ce qui concerne les haies non protégées, le bon sens paysan s'applique bien évidemment pour protéger notre joli bocage et notre patrimoine local.

Quels bénéfices pour nous, les habitants.es. ?

Les chemins dont nous profitons pour nous promener à pied, à cheval ou à vélo sont bordés d'arbres. Ils sont le refuge de nombreuses espèces animales. Bien adaptés au sol dans lequel ils s'enracinent, leur diversité en fait un bon garde-manger pour ces animaux et participe à l'équilibre et à la richesse de notre environnement.

En plus du plaisir des yeux, les haies organisent le paysage et facilitent son utilisation. Elles procurent de l'ombre, absorbent les eaux de pluie, et atténuent les effets du vent, protégeant ainsi les cultures et facilitant l'accès des animaux d'élevage. Lorsqu'elles sont entretenues et qu'on veille à ne pas créer de « trous », elles sont de véritables couloirs verts qui permettent aux animaux du bocage de circuler et de participer à la régulation des espèces.

Pour savoir si vous avez la chance d'avoir des haies remarquées et protégées par le PLU sur vos terrains, **renseignez-vous en mairie au 02 40 88 14 09.**

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez aussi rencontrer l' élu en charge de l'environnement lors de RDV en MAIRIE.





École Jean de La Fontaine

La nouvelle école, paroles d'élèves

■ Qu'est-ce qui nous plaît le plus dans les nouveaux locaux ?

- On adore les formes des bâtiments, ils sont en arrondi avec beaucoup de bois, on l'impression de cabanes dans la forêt.
- Les classes sont beaucoup plus grandes, plus modernes et beaucoup plus lumineuses : on adore travailler dedans !
- On a plus d'espace pour circuler à l'intérieur : les couloirs sont grands et on peut bien se croiser.
- Les classes et les couloirs sont bien décorés avec beaucoup de peintures de couleurs, ça nous donne envie de venir.
- L'école est plus belle à voir de l'extérieur avec le bois et les grandes baies vitrées.



■ Comment trouvez-vous l'aménagement de la cour ?

- Les deux « ronds-points » en herbe sont très agréables, on peut jouer dessus grâce aux pierres au sol et s'inventer des parcours.
- Les deux cours sont séparées par un préau, on ne se mélange pas avec les maternelles et on peut avoir la cour « des grands » chacun son tour (les CP et CE à un moment, les CM à un autre).
- La peinture jaune au sol est jolie mais quand il a plu, on glisse trop dessus.
- Dans notre cour, nous sommes entourés d'arbres et de verdure, la vue est très belle et reposante. C'est beaucoup plus silencieux, on n'entend plus les voitures et on peut observer les oiseaux.

On est trop contents d'avoir cette nouvelle école
et de pouvoir y venir travailler tous les jours !

La piscine

Nous sommes les élèves de la classe de CE1-CE2 B de l'école Jean de La Fontaine. Nous allons à la piscine tous les vendredis pendant 5 semaines. Nous avons commencé le 16 octobre 2020, et nous finirons le 27 novembre 2020.

Chaque vendredi matin, dès que tout le monde est là, nous allons dans le car à 8h55. Tous les enfants se mettent à côté d'une fenêtre. Trois parents montent dans le car. Quand nous sommes tous attachés, la conductrice démarre.

Nous arrivons à la piscine, la maîtresse distribue du gel. Après nous enlevons nos chaussures et nos chaussettes, puis nous les mettons dans un sac plastique. Nous passons le pédiluve, les filles vont dans le vestiaire 3 et

les garçons dans le vestiaire 4.

Quand nous sommes en maillot de bain, un adulte nous donne du savon et nous nous douchons.

Nous attendons l'ouverture du portillon et nous allons derrière notre plot avant d'aller dans l'eau. Puis chaque groupe suit son maître-nageur pour s'approcher du grand bassin en faisant le tour du bassin ludique. Quand la cloche sonne, la séance se termine.

Nous sortons du bassin et nous asseyons sur le banc. La classe suivante s'installe derrière les plots, puis nous retournons aux vestiaires et nous nous rhabillons. Quand tout le monde est prêt, nous reprenons le car et rentrons à l'école.

Nous apprenons en jouant. Nous avons aimé ces séances de piscine et nous aimerions en avoir plus.

Les élèves de la classe de CE1-CE2 B



Le Conseil Local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves)



Défendre l'école publique, laïque et gratuite, promouvoir un enseignement de qualité, être des partenaires à part entière de la communauté éducative, voici le rôle des représentants de parents d'élèves FCPE.

À vos côtés, et cette année plus encore !

Les parents et l'école ont un objectif commun : que chaque enfant s'épanouisse en réussissant sa scolarité. Quand l'éducation est partagée, il est important d'installer un véritable lien entre les familles et l'école afin de construire ensemble une relation de confiance.

Les représentants de parents d'élèves suivent tous les projets en liens avec l'école et la Municipalité :

- Participation au conseil d'école
- Participation à différentes commissions : restauration scolaire, enfance/jeunesse.

En cette année si particulière, et tout au long de la scolarité de vos enfants, si vous rencontrez des difficultés ou souhaitez simplement faire partager une idée, une information, une boîte aux lettres est mise à votre disposition à l'entrée de l'école. Seuls les représentants de parents d'élèves FCPE élus ont accès aux messages, nous sommes avant tout vos représentants.

Vous souhaitez vous investir, devenir membre du conseil local, ou simplement nous contacter :

Céline DEBRENNE (Présidente) 06 66 35 30 43 - fcpesainteannesurbrivet@laposte.net

L'Amicale laïque s'adapte et garde son dynamisme

L'Amicale laïque de l'école publique Jean de la Fontaine est une association ouverte à tous, pour se rencontrer autour des projets de l'école publique et plus globalement participer à la qualité de vie de Sainte-Anne-sur-Brivet (association loi 1901 affiliée à la Fédération des Amicales Laïques 44).



L'Amicale affiche deux objectifs :

- Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine.
- Le développement d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

Jus de pommes et projet de label « E3D »

En cette période perturbée, il peut être bénéfique de rappeler les valeurs et objectifs portés par l'Amicale : partage, solidarité, égalité, convivialité, et concrètement des actions tournées vers l'avenir par l'importance accordée à nos enfants et à leur épanouissement. Malgré le contexte sanitaire restrictif, la motivation et l'imagination des membres de l'Amicale laïque sont à l'œuvre pour maintenir cette dynamique et continuer à faire vivre ces valeurs communes.

Juste avant les vacances de la Toussaint, l'Amicale a organisé une vente de jus de pomme. La récolte des fruits a été possible grâce aux pommes provenant des jardins des parents d'élèves. Nous avons ainsi produit 468 litres de jus bio et (très !) local, qui ont été vendus dans les 48h suivantes : une opération bénéfique pour le budget de l'Amicale, l'utilisation des ressources gratuites et locales, et surtout un très bon moment pour les enfants (et les parents !).

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche engagée par l'école Jean de la Fontaine : obtenir le label « E3D » (Établissement en Démarche de Développement Durable) avec la mise en place d'actions en relation avec ce thème. Une des actions concrètes est le projet, accompagné par la municipalité, de création d'un potager avec et par les élèves. Ce projet de labellisation est une initiative de l'école et de la municipalité que l'Amicale va accompagner durant 3 ans (période avant d'obtenir ce label).



Les événements à venir... ou comment faire preuve d'adaptation et d'imagination

Les événements organisés ou soutenus par l'Amicale qui habituellement ont lieu restent incertains.

Premier en date : **le marché de Noël**, qui traditionnellement, propose une vente d'objets réalisés par les enfants, vin chaud, crêpes, animé par la chorale des enfants offrant un moment chaleureux aux parents.

L'Amicale espère pouvoir organiser **le repas des amicalistes** fin janvier : parents d'élèves, Brivetains participant aux activités organisées par l'Amicale et anciens amicalistes se retrouvent lors d'un dîner convivial et réalisé par nos cuisiniers amateurs (mais non moins talentueux !).

Un nouveau projet fin mars est à l'étude : la **création d'une bourse aux vêtements**.

S'ensuivrait un **boum de printemps** la veille des vacances d'avril. L'organisation d'événements traditionnels restant très incertaine, de nouvelles actions sont à inventer.

L'Assemblée Générale de l'Amicale (prévue en novembre), prévoit pour cette année une modification des statuts de l'association, afin de mieux se répartir les tâches et responsabilités, et de maintenir l'engagement et le dynamisme des bénévoles actuels.

La page Facebook de l'Amicale affiche une belle progression, à l'heure où nous écrivons ces lignes... 99 Brivetains suivent notre actualité.

Vous êtes nouveau Brivetain, vous avez de jeunes enfants scolarisés à l'école publique ? Vous souhaitez participer à une commission, aider ponctuellement sur un événement, si vous avez des idées à apporter... vous êtes les bienvenus !



Contact :
06 51 89 23 81
amicale.laique.sainteanne@gmail.com
Amicale Laique - Sainte Anne sur Brivet

Les Minots Brivetains



L'équipe d'animateurs continue de proposer des activités variées, éducatives et ludiques aux enfants accueillis. Tout est mis en place pour l'application du protocole sanitaire et garantir la sécurité de chacun.

Ce début d'année scolaire a été marqué par la continuité de notre projet « zéro déchet » à la fois, dans nos gestes quotidiens, lors d'ateliers sur les temps d'activités, et pendant notre soirée zéro déchet. Nous prévoyons un samedi ramassage de déchets avec un petit concours et un pique-nique « zéro déchet » lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

L'équipe a également envie de faire évoluer le projet autour de l'accompagnement à la parentalité et le développement de la coéducation avec les familles, en créant de plus en plus de liens avec les parents, mais aussi encourager les moments en famille autour d'ateliers ludiques.

L'équipe œuvre aussi pour proposer aux enfants des goûters respectueux de l'environnement. Du pain agrémenté de produits locaux (confiture, miel, chocolat etc.), des fruits de saison et des goûters préparés par les enfants le mercredi, permettent de réduire nos déchets et de valoriser les producteurs locaux (travail avec la ferme de la Barre).

Les animateurs continuent de créer du lien avec l'espace jeune pour accompagner le passage des enfants vers l'adolescence.

L'équipe a pour ambition de développer un partenariat avec le RAM pour accompagner les enfants qui vont être accueillis à l'école en septembre. L'idée serait de développer au printemps des ateliers communs avec les assistantes maternelles et animateurs pour les enfants de maternelles. Affaire à suivre !

*Nous vous souhaitons une très belle année 2021,
solidaire et chaleureuse !*

Les minots brivetains-PEPAA

2b, rue du Mortier Plat - 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

02 40 91 85 35 - lesminotsbrivetains@lespep44-49.org



École Saint Michel

Mot du directeur

L'école Saint-Michel a ouvert ses portes le mardi 2 septembre à 227 élèves répartis en 9 classes. En effet, l'ouverture d'une 9e classe a été prononcée pendant le confinement. Cette nouvelle classe a permis d'alléger les classes et de redonner un nouveau dynamisme à l'école.

L'école Saint-Michel repart sur un nouveau cycle avec l'arrivée de plusieurs enseignantes, avec l'arrivée de nouveaux parents dans les bureaux des associations et évidemment avec de nouveaux projets qui rythment l'école.

L'équipe enseignante poursuit son parcours avec la mise en place de la troisième année du projet pédagogique. Le projet éducatif qui décrit les valeurs de notre école, sera inauguré cette année.

Le thème de l'année toujours apprécié par tous les acteurs de l'école sera axé sur le thème « Entre Terre et Mer ».

Je ne peux occulter le contexte sanitaire qui rend difficile la vie d'une école. Les nouveaux protocoles ont bousculé complètement les habitudes et notre mission depuis le mois de novembre est de « réinventer l'école », de proposer aux élèves des projets en tenant compte des restrictions sanitaires. Beau challenge !

Les premières personnes que je souhaite féliciter sont d'abord les enfants. Depuis le mois de mars, ils se sont adaptés à toutes les situa-

« En vérité
le chemin importe peu,
la volonté d'arriver suffit à tout. »

Albert Camus

tions sans ne jamais rien dire : école à la maison, école à mi-temps, école à temps plein avec restrictions, port du masque toute la journée... Ils n'ont jamais manifesté le moindre mécontentement. Chapeau les enfants !!

Comment ne pas remercier les parents ?! Ils se sont improvisés avec succès comme enseignant à la maison. Bravo à tous ! Ils sont maintenus maintenant à l'extérieur de l'école avec le nouveau protocole. L'équipe enseignante est bien consciente que la situation est compliquée quand on ne peut même pas rentrer dans l'école de ses enfants. Sachez que vos enfants sont contents de venir à l'école et qu'il est important socialement qu'ils apprennent au sein d'une école.

Gérer l'école avec des contraintes, poursuivre les projets entrepris, trouver d'autres idées pour faire vivre l'école, voilà les missions que nos deux associations se sont données depuis la rentrée avec le contexte sanitaire. Des projets ont été annulés, de nouvelles idées sont apparues et les actions se poursuivent avec toujours cette volonté de favoriser la vie des élèves. Je suis toujours stupéfait de l'adaptation des bénévoles qui ont cette capacité de se renouveler, trouver d'autres actions... Avec de la volonté, on arrive toujours à renverser des montagnes. Merci à tous !

■ L'accueil des nouveaux

Dès la première semaine de septembre, tous les élèves de l'école St Michel ont vécu leur premier temps fort de l'année : ils se sont réunis dans la cour de récréation pour accueillir chaleureusement les nouveaux élèves et les nouvelles enseignantes.

Arnaud, le directeur, a d'abord pris la parole pour parler à tous les élèves et leur souhaiter une bonne année scolaire 2020/2021.

Puis, il a laissé le micro à Sophie, enseignante en PS, qui a présenté tous les nouveaux élèves de sa classe.

Ensuite, les plus grands, fraîchement arrivés, ont dit quelques mots pour donner leur nom, leur prénom, leur classe et expliquer d'où ils venaient.

Ce fut enfin le tour des nouvelles enseignantes et ASEM de l'école.

■ Valeurs de la République

Après les vacances de la Toussaint, nous avons travaillé sur les symboles de la République.

Nous avons rendu hommage à Samuel Paty, ce professeur assassiné parce qu'il n'avait fait que son travail.

Nous avons allumé une bougie et pensé à lui pendant la minute de silence.

En France, nous vivons en République.

Les symboles de notre République sont : le drapeau tricolore, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », notre hymne national : la Marseillaise et le buste de Marianne.



■ Journée UNIDAY

Nettoyons la nature cycles 2 et 3

Dans le cadre de la journée UNIDAY et de l'action « Nettoyons la nature », les classes de GS-CP au CM1-CM2 (soit six classes) se sont rendues dans les rues et chemins du bourg de Sainte-Anne-sur-Brivet pour une demi-journée de ramassage des déchets.

Vêtus de chasubles et armés de gants et sacs-poubelles, les enfants ont œuvré pour vivre dans une commune plus propre et respectueuse de son environnement. De nombreux parents ont également contribué à cette action, merci à eux d'avoir accompagné leurs enfants dans cette démarche citoyenne.



■ Les CP, CE1 ET CE2 à l'eau !

Les élèves de CP/CE1 ; CE1 et CE2 de l'école St Michel ont bénéficié de cinq séances de natation à la piscine intercommunale à raison d'une séance par semaine.

Dans le bassin, les élèves évoluent par groupe de niveau et grâce à du matériel adapté pour réussir à :

- entrer dans l'eau
- s'immerger
- se laisser flotter
- se déplacer

Ces séances ont été particulièrement appréciées par les élèves, qui en raison du reconfinement, n'avaient plus accès à la piscine en dehors, du temps scolaire. Un grand merci aux parents qui ont pris de leur temps pour nous accompagner.





construction ». C'est un spectacle vivant et dynamique qui, comme son nom l'indique, est adapté du conte des « 3 petits cochons ». Le conteur raconte en jouant au jeu de construction et met en scène les trois petits cochons dans l'invention de leur maison lors d'un petit tour du monde. Cette histoire emmène les enfants dans une visite commentée d'habitats d'animaux, de maisons de poupées, de cabanes et de cabanons sans oublier l'intervention du loup qui ne pense qu'à détruire les habitations des petits cochons. Cette découverte de l'habitat et de sa diversité pour sa forme, ses couleurs, ses différences est captivante, drôle et pleine d'imagination. Le jeune public de l'école a été conquis.

■ Atelier Chorale

Depuis le début de l'année, les élèves du CP au CM2 participent à des ateliers chant chorale.

Ces séances sont encadrées par M. Sylvain Sanglier. Ils ont déjà mémorisé quelques chants sur le thème de la mer, en lien avec le projet d'année « entre terres et mers ».

Aussi, ils travaillent le rythme (en posant bien leur voix) et le chant en canon.

Les élèves feront une représentation de toutes leurs découvertes, devant les familles, courant juin 2021.



■ Les papiers de l'espoir

L'école Saint-Michel a signé un partenariat depuis le mois de septembre avec l'Association « Les Papiers de l'Espoir ».

Cette association se charge dans un but environnemental, écologique et caritatif, de récolter du papier. C'est pour cela qu'une benne à papiers a été déposée par deux bénévoles dans l'école.

Ce papier est ensuite trié et revendu afin de mener des actions tant en France qu'à l'étranger (financement d'un terrain multisport à Vertou, construction d'une cantine à Madagascar, édition de livres de vie au profit d'enfants défavorisés au Venezuela).

Une belle façon de donner du sens au tri sélectif !



■ Le roller

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier de cours de roller avec un intervenant extérieur en septembre et octobre.

D'abord Nicolas nous a appris à patiner, à nous arrêter et à tomber ! Ensuite nous avons suivi différents parcours où il fallait patiner, se pencher pour passer sous une barre, sauter au-dessus d'un obstacle, patiner en arrière et se déplacer sur un seul patin !

Chaque séance s'est terminée par un jeu, c'était super !



■ Spectacle Billenbois

À quelques jours des vacances de la Toussaint, les élèves des classes de maternelle ont pu assister à un spectacle de marionnettes qui s'est installé dans le hall du bâtiment le temps d'un après-midi.

Ce spectacle proposé par le théâtre Billenbois se nomme « Cochons frères

■ Les CE1 correspondent avec le Val d'Oise

Les 25 élèves de CE1 de l'école St Michel correspondent avec 28 autres élèves du même âge de l'école du Rosaire de Saint Leu La Forêt, dans le Val d'Oise.

Chacun a commencé par rédiger son portrait en début d'année, tout en y incluant une jolie photo de soi.

Ensuite, chaque élève se verra attribuer un ou deux élèves correspondant(s). Le but est d'échanger tout au long de l'année (et plus si affinités !) sur nos projets, de raconter nos moments forts, d'oser aller à la découverte de l'autre en posant des questions.

Cet échange se fait dans le plaisir et est un beau prétexte pour écrire...



■ Le Vendée Globe

Comme notre thème d'année porte sur la mer, plusieurs classes de notre école suivent avec beaucoup d'intérêt le Vendée Globe.

Cette course à la voile, en solitaire, sans escale et sans assistance est très difficile ! Nous avons déjà appris pleins de choses sur le parcours et les océans traversés, sur les voiliers, les skippers et leur équipement avec des mots nouveaux pour nous.

Nous avons regardé le départ à la télévision le 8 novembre et chaque jour, nous mettons à jour le classement et la position des skippers que nous suivons.

Nous faisons aussi un petit résumé de leur journée de navigation. Nous leur souhaitons : « Bon vent ! »

■ Terra Botanica

Le vendredi 18 septembre 2020, rendez-vous à 7h30 pour une journée à Terra Botanica.

Quatre bus d'élèves de GS à CM2 partent pour 3 heures de route vers Angers. Arrivés à Terra Botanica vers 10h30 pour découvrir un parc sur le thème de la nature et des plantes, nous visitons le parc en petits groupes de 7 ou 8 élèves. Ses attractions sont de petites animations au milieu des plantes.

Le matin, nous partons à l'aventure dans des noix géantes. Puis nous prenons la place d'une goutte d'eau au cinéma 4D. Ensuite, nous cherchons des fossiles et de l'ambre comme des archéologues ou des chercheurs d'or. Enfin, un mammouth nous arrose. Il est

temps de reprendre des forces avec un bon pique-nique entre copains !

L'après-midi, nous suivons les traces de botanistes-explorateurs comme La Pérouse, dans leurs aventures à travers le monde, à l'époque où tout était à découvrir. Nous traversons aussi le laboratoire du docteur Bizarre qui nous emmène vers les différents climats et à travers la jungle, le désert, les montagnes, à la découverte de papillons et paysages de différents continents. Des animateurs nous proposent des ateliers

adaptés à nos classes. Et nous finissons cette magnifique journée en retournant chercher des sensations fortes au cinéma 4D qui nous permet cette fois une immersion dans le Jurassic Park.

Quelle aventure ! À refaire dès que possible ! C'était vraiment une journée exceptionnelle ! Merci à l'école pour cette belle découverte.

Les cm1-cm2 de Maggy.



APE École Saint Michel

L'Association des Parents d'élèves est composée aujourd'hui de 15 membres actifs, tous bénévoles, répondant à deux objectifs premiers :

- l'organisation d'actions ou de manifestations permettant de récolter des bénéfices aux profits des divers projets pensés par les enseignants (sortie cinéma, sorties scolaires, projet de l'année...) dont va bénéficier chaque élève.
- Travailler en partenariat avec le directeur de l'école, les enseignants, les membres de l'OGEC pour répondre au plus près aux besoins de l'école.

En cette nouvelle rentrée scolaire, nous voilà de nouveau confrontés à une période difficile aussi bien pour les enfants, que les enseignants et les parents. Une pensée particulière pour les nouveaux parents arrivés cette année à l'école Saint-Michel, et qui se retrouvent dans un lieu inconnu et dans un contexte particulier.

C'est avec la prise en compte de toutes ces mesures sanitaires que nous devons nous réadapter cette année, toutefois vous pouvez compter sur nous, nous ne cesserons pas notre implication durant cette crise sanitaire.

Nous avons malheureusement été contraints d'annuler la marche aux lampions prévue initialement le 5 décembre en raison du confinement.

Nous sommes dans une réflexion autour d'animations innovantes avec la prise en compte de la pandémie actuelle.

Nous avons pu cependant en septembre mettre en place la commande des madeleines Bijou, des sapins de Noël et des chaussettes. Nous tenons à vous remercier pour votre participation.

En octobre 2020, l'assemblée générale a eu lieu.

Voici la composition du nouveau bureau avec 3 nouveaux membres :

- Présidente : Mme Buteau Nabila
- Co-Président : M. Lebas Jonathan
- Vice-Présidente : Mme Vaucant Nolwenn
- Trésorière : Mme Cosnier Gwendolen
- Trésorière adjointe : Mme Tourquetil Delphine
- Secrétaire : Mme Gronier Marine
- Secrétaire adjointe : Mme Plaine Magali
- Membres : Mme Bourge Julie, Mme Le gland Lætitia, Mme Belliot Solenne, Mme Broussard Émilie, Mme Josso Marie, M. Guillouzuic Mathieu, M. Cussonneau Benjamin et M. Terrien Alexandre.



Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions ou des demandes particulières.

Prenez soin de vous et de vos proches !!

L'équipe APE

OGEC École Saint Michel

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'École Catholique) est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui s'occupe de la gestion administrative et financière de l'école (bâtiments, mobilier, équipement pédagogique...). Il assure également la fonction d'employeur des personnels d'administration et de service.

Les membres de l'OGEC agissent en partenariat avec l'association des parents d'élèves (APE), les enseignants et le personnel éducatif pour améliorer le quotidien des enfants.

Depuis le 13 octobre deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe : Denis MARANDON et Anaïs NAVARRE. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous remercions les membres sortants pour leur investissement depuis plusieurs années : Jean-Blaise SALOUX, Stéphanie GERARD et Vincent CARBONNE. Nous en profitons également pour remercier tous les parents qui participent aux différentes matinées travaux ; ces matinées consistent à entretenir l'école de nos enfants (désherbage, nettoyage des toitures, installation de tableaux...).

Cette année, malgré le contexte sanitaire, de nombreux travaux d'embellissement extérieurs et intérieurs vont se poursuivre comme les peintures et les changements des rideaux dans les classes, l'achat d'électroménagers pour les enseignants, la construction de l'abri vélo ou encore la réfection de la dalle de l'aire de jeux dans la cour de récréation.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour exprimer vos idées. Les membres de l'OGEC vous souhaitent une belle année 2021.





Bibliothèque « Les Pirogues »

Nous réactivons le dispositif « La BIBLIOTHÈQUE à emporter », un service de prêt de documents basé sur le principe du click & collect (commandez et emportez).



Ce service sera déployé dans toutes les bibliothèques intercommunales du réseau à partir du 13 novembre.

Dès maintenant, les réservations de documents sont possibles (4 documents par carte).

Le service de navette pour acheminer vos documents d'une bibliothèque à l'autre est maintenu.

Pour commander vos documents, 3 possibilités s'offrent à vous :

1. choisir et réserver vos documents directement en ligne : reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr
2. faire appel aux conseils de votre bibliothécaire par mail : bibiosainteanne@cc-paysdepontchateau.fr
3. faire appel aux conseils de votre bibliothécaire par téléphone **02 40 91 84 88**

Dès que vos documents sont prêts, vous recevez un avis de réservation par mail ou téléphone vous invitant à les retirer à la porte de la bibliothèque.

Des plages horaires pour vos retraits ont été aménagées dans chaque bibliothèque. **À Sainte-Anne-sur-Briveet les mercredis de 15h à 18h et les samedis de 10h à 12h30.**

Vous pouvez donc venir sans rendez-vous.

Pensez à apporter un sac et à vous munir de votre attestation de déplacement en cochant l'option « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité [3] dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile »

La durée de prêt des documents reste à 3 semaines, prolongeable 1 fois.

Pour rendre vos documents, vous pouvez utiliser les boîtes de retour 24h / 24 ou les déposer au moment du retrait de vos prêts. Tous les livres en retour sont systématiquement désinfectés et mis en quarantaine.

Nous nous mobilisons pour rester en contact avec vous et continuer à vous donner accès au livre, à la lecture. Plus que jamais la culture est un bien précieux que nous souhaitons préserver !

Fabienne bibliothécaire
et toute l'équipe de bénévoles

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Communauté de Communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

La bibliothèque à emporter !

« Click & collect »

Comment ça marche ?

- 1 - Je choisis directement sur le catalogue en ligne reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr ou je contacte ma bibliothèque par mail ou téléphone

- 2 - Je suis prévenu par mail ou téléphone quand ma commande est prête

- 3 - Je récupère ma commande à l'entrée de la bibliothèque aux horaires suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Crossac			15h-18h			9h30-12h
Drefféac			15h-18h			
Guerrouët			15h-18h	16h-18h		
Mozillac		16h-18h	10h-12h30	16h-18h		
Pont-Château	14h-16h30		10h-12h30	16h-18h		
S ^t -Gildas-des-Bois		16h-18h	10h-12h30	16h-18h		10h-12h30
S ^t -Anne/Brivet			10h-12h30			10h-12h30
S ^t -Irene-de-Bretagne			15h-18h			10h-12h30
Sévirac			10h-12h30	15h-18h		
			10h-12h	16h-18h		

- 4 - Je rends les documents dans les boîtes de retour

Crossac : 02 40 01 06 06 - Drefféac : 02 40 17 60 54 - Guerrouët : 02 40 87 80 06
Mozillac : 02 40 10 32 31 - Pont-Château : 02 40 01 61 17
S^t-Gildas-des-Bois : 02 40 66 74 64 - S^t-Anne/Brivet : 02 40 91 84 88
S^t-Irene-de-Bretagne : 02 51 10 86 48 - Sévirac : 02 40 88 73 23

DES CONSEILS CONFIDENTIELS, GRATUITS ET PERSONNALISÉS SUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET

06 99 71 65 79

pcb@udaf44.asso.fr

Les Points Conseil Budget (PCB) sont des lieux ouverts à tous, les conseillers œuvrant dans ces services aident les familles à améliorer la gestion de leur budget, à faire face à une situation financière difficile, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses. Tous les publics peuvent être reçus par ces services, y compris les personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux. Crédit à la consommation, surendettement, frais bancaires...

Toute personne ayant des difficultés dans la gestion de son budget peut trouver un accompagnement dans le « Point Conseil Budget » (PCB).



Pour votre territoire :

2 permanences mensuelles avec des Conseillères en Economie Sociale et Familiale

● **Saint Nazaire :**
chaque troisième mardi matin du mois

● **Pont-Château :**
chaque premier vendredi matin du mois



La Maison des Adolescents



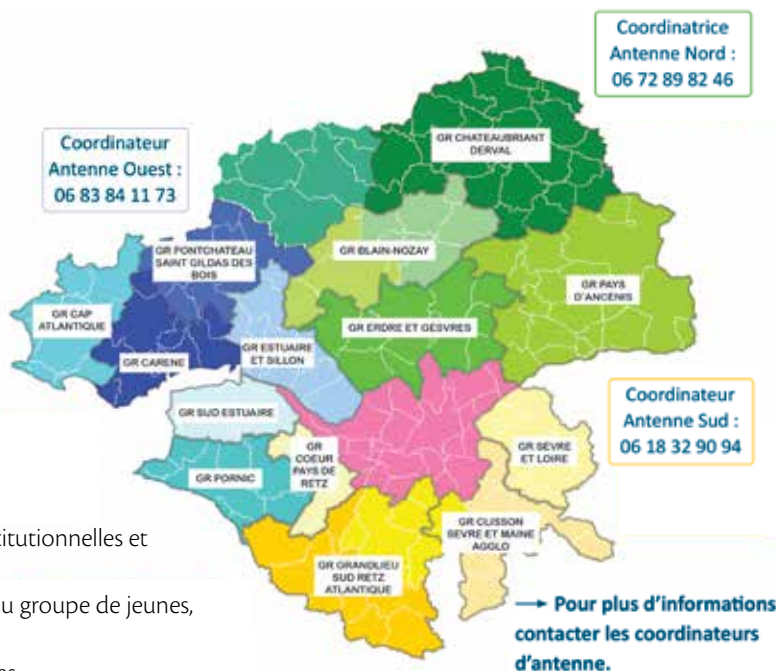
Les Groupes Ressource

Il s'agit d'espaces de réflexion, constitués de professionnels locaux (échelle de la communauté de communes), issus de différents champs (enseignement, soin, animation, protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse, social, insertion et prévention).

Les membres de ces groupes sont formés au repérage des situations de mal-être et de conduites à risques adolescents.

Tous les acteurs du réseau en lien avec des adolescents (professionnels, élus, bénévoles associatifs...) peuvent solliciter ces groupes pour échanger

autour d'une situation, individuelle ou de groupe, qui les interroge. Chaque groupe se réunit 5 fois par an.



Objectifs

- **Analyser** et **éclairer** les situations complexes de façon pluri-institutionnelles et pluri-professionnelles.
- **Repérer** et **aider** à comprendre la problématique du jeune ou du groupe de jeunes, pour mieux la prendre en compte.
- S'appuyer sur le réseau pour mieux **accompagner** le ou les jeunes.
- Prendre du recul, de la distance, et **apaiser** l'inquiétude ou l'angoisse des acteurs en contact direct avec les jeunes.
- Dégager des pistes de **travail**.
- Enrichir et inventer des **accompagnements** en se soutenant des réseaux internes et externes.

Semaine bleue

Territoire Clic au Fil de l'Âge

CLIC Au Fil de l'Âge - 4 allée Denis Papin 44160 PONT-CHÂTEAU
02 40 42 61 93 - clic-pontchateau@orange.fr



En raison de l'épidémie de coronavirus, le programme de la Semaine Bleue a été soit adapté au contexte afin d'accueillir les personnes âgées dans le respect des consignes sanitaires et de distanciation sociale soit les projets d'activités ont été annulés.

● Pont-Château

(2 activités au lieu de 4 habituellement)

Mardi 6 octobre à 14 h 30

Salle Jean Yves Plaisance

Spectacle de chants de marins

Inscription obligatoire en mairie

Judi 8 octobre à 14 h 30

Cinéma La Bobine

Film « La bonne épouse »

Inscription obligatoire en mairie

● Missillac

(1 activité au lieu de 3 habituellement)

Mardi 7 octobre à 14 h 30

Espace La Garenne

Film « Hardi ! Pardaillan »

Inscription en mairie

● Campbon

Mardi 6 octobre à 14 h 30

Cinéma Victoria

Film « Adopte un veuf »

Inscription obligatoire en mairie

Vendredi 9 octobre à 14 h 30

Salle de la Préverie

Après-midi Bien-être (Gym douce - Sophrologie - Auto-massage - Relaxation)

Inscription souhaitée

Mardi 13 octobre de 14 h 30

Salle de la Préverie

Bonnes pratiques autour de l'alimentation et l'hygiène de vie

(Animée par une diététicienne de l'association Du Pain sur la Planche)

Inscription souhaitée

Dimanche 18 octobre de 14 h 30

Salle de la Préverie

Extraits du spectacle de l'association Mauricette (sur la poche de St Nazaire)

Inscription obligatoire en mairie

Les communes qui ont annulé leurs activités prévues :

Crossac - Drefféac - Sainte de Reine de Bretagne - Saint-Gildas-des-Bois - Sévérac

Les communes qui prévoyaient leurs repas des aînés à ce moment-là et qui ont annulé :

Pont-Château - Sainte-Anne-sur-Brivet

La communauté de communes Estuaire et Sillon n'a pas prévu d'activités cette année

Les communes qui prévoyaient un temps convivial et qui ont annulé :

Cordemais

Les communes qui prévoyaient leurs repas des aînés à ce moment-là et qui ont annulé :

Saint Étienne de Montluc

THÈME 2020

Ensemble, bien sans son âge, bien dans son territoire

Un enjeu pour l'après COVID

Mission Locale



● Lifeandgo

Votre portail d'informations d'accès rapide et facile, centralisant l'ensemble des informations, sur les territoires des communautés de communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon, utiles pour les jeunes de 16 à 25 ans, mais également pour tous.

Pour y accéder
flashez le QR code :



● Shaker



Shaker 31 est une application mise à disposition par la Mission locale Rurale du Sillon. Elle permet aux jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés ou en formation, de trouver un emploi.

En effet, plus de 80% des jeunes entre 16 et 25 ans possèdent un smartphone et le consultent en moyenne 50 fois

par jour. Cette application va donc permettre aux jeunes d'accéder aux offres d'emploi dans une zone définie à l'aide de la géolocalisation.

Les entreprises partenaires de la mission locale proposent leurs offres pour les diffuser sur l'application : CDD, CDI, contrats d'alternance, Job d'été et des contrats en intérim.

L'objectif de la mission locale

La mission locale est un membre du service public de l'emploi qui aide les jeunes à trouver un emploi. Cette aide est proposée aux jeunes de 16 à 25 ans avec ou sans diplôme. La mission locale propose de nombreux services comme un accompagnement personnalisé : Informations sur les formations, les contrats d'alternance, les aides au permis, le logement, ... afin que chacun d'entre eux puisse trouver rapidement un emploi.

● Vecteur Vers la Réussite « VVR »

Une équipe mobile composée de 2 jeunes en service civique, d'Émilie GESLIN, chargée d'animation pour la mission locale rurale du Sillon et la mission locale de l'agglomération nazairienne, Camille LENOIR, conseillère en insertion professionnelle à Cap Emploi et Marie AUDIGER coordinatrice du projet.

Cette équipe est présente sur le territoire de la Carène, de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-bois et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.



Notre mission est d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 16 à 29 ans dits « invisibles » et d'être un premier relais d'information et de mobilisation sur toutes les questions qu'ils peuvent se poser concernant l'emploi, la formation, l'orientation, l'accès aux droits, la mobilité, la citoyenneté... Pour renforcer cette démarche « aller vers », l'équipe VVR met en place de nombreuses actions sur les territoires.

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2021



Présentation

Le Brivet est une rivière d'environ 35 km qui prend sa source dans les marais du haut Brivet à la confluence de plusieurs cours d'eau. Il est le dernier affluent de la Loire avant son débouché dans l'océan Atlantique, se jetant dans la vasière de Méan au pied du Pont de Saint-Nazaire. Le Brivet traverse le Sillon de Bretagne par une entaille profonde, à Pont-Château, avant de drainer notamment le marais indivis de Grande Brière Mottière, seconde plus grande zone humide de France après la Camargue.



Le bassin-versant du Brivet, aussi appelé bassin « Brière-Brivet », est un vaste territoire de plus de 80 000 ha réparti sur 37 communes (en totalité ou en partie), dont 3 communes du Morbihan.

Il comprend un vaste ensemble de zones humides d'environ 20 000 ha, dont les marais de Brière, les marais de la Boulaie, les marais de Donges, ou encore les marais du Brivet et du Haut-Brivet.

Ces marais sont alimentés par le Brivet et un important réseau de canaux et de ruisseaux sillonnant le bassin-versant.



Un bassin-versant est une portion de territoire dont l'ensemble des eaux converge vers un même point de sortie appelé exutoire. Il est limité par des frontières naturelles appelées lignes de crêtes ou lignes de partage des eaux.

Le SBVB est la collectivité compétente pour une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin-Versant. Les 5 EPCI du territoire (CAP Atlantique, CARENE, CC Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, CC Estuaire et Sillon et CC Région de Blain) lui ont transféré la compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et prévention des inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018.



Les missions du SBVB

- La gestion des niveaux d'eau via 18 ouvrages hydrauliques dont il assure la gestion, l'entretien et la maintenance, dont un service d'astreinte (24h/24h, 7j/7j)
- L'entretien et la restauration des milieux aquatiques (travaux de curage des canaux de marais, renaturation des cours d'eau, etc.)
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (jussie, ragondins, etc.)
- La reconquête de la qualité de l'eau (suivis pesticides, animations, etc.)
- La prévention des inondations

Le SBVB a lancé un programme pluriannuel d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques, dénommé « Contrat Territorial Eau du Bassin Versant Brière-Brivet ». Cet outil financier de la préfecture des Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région des Pays de la Loire, et du département de Loire-Atlantique basé sur est contractualisé sur 3 années, par différents partenaires (collectivités, partenaires agricoles, associations, etc.) et porte sur différentes thématiques :

- Milieux aquatiques
- Qualité de l'eau et pollutions diffuses
- Préservation de la ressource et économies d'eau
- Information, éducation et sensibilisation
- Etc.





TÉMOIGNAGE

Guillaume PANHELLEUX
Directeur Syndicat du
Bassin-Versant du Brivet



✓ Comment est organisé le SBVB ?

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de 32 délégués titulaires désignés par les EPCI membres statutaires.

Le SBVB est composé d'une équipe technique et administrative de 15 personnes et emploie chaque année une dizaine d'emplois saisonniers pour la lutte contre les espèces invasives.

✓ Quel constat faites-vous sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire ?

De 2017 à 2019, deux bureaux d'études ont travaillé sur le territoire (HydroConcept et HARDY Environnement) et font un constat similaire :

- Des cours d'eau profondément modifiés avec des assècs précoces et prolongés, dû

aux opérations d'aménagement foncier (remembrement, drainage, etc.)

- Des marais s'asphyxiant compte tenu des différentes pressions (gestion hydraulique, espèces invasives, apport du bassin-versant, etc.)
- Un bassin-versant qui s'artificialise et s'imperméabilise en lien avec le développement du territoire
- Une forte diminution de l'infiltration au profit du ruissellement : l'eau arrive très vite, de plus en plus vite, et sort tout aussi vite du bassin-versant, sans recharger nos milieux et nos nappes souterraines
- Une qualité de l'eau moyenne sans réelle évolution depuis 1997

Quels sont les futurs enjeux sur le territoire ?

- La prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans tous les projets d'aménagements et les politiques territoriales
- La restauration des cours d'eau et l'entretien des marais

- La modification et l'adaptation des usages et des pratiques (entretien des espaces, agriculture, industrie, utilisation des produits, économies d'eau, etc.)
- La sensibilisation et l'éducation de tous (élus, grand public, scolaires, etc.)

Notre bassin-versant se développe très fortement compte tenu de la dynamique de notre région, et son avenir passera par une gestion pérenne de notre ressource et de nos milieux aquatiques faisant la richesse et la particularité de notre territoire.

L'eau est un bien commun qu'il est indispensable de préserver. Il convient à tout un chacun d'en prendre conscience dans son quotidien.

Pour plus d'informations :

Syndicat du Bassin Versant du Brivet

Tél. : 02 40 45 60 92

contact@sbvb.fr

www.svbv.fr

Objets malins et accessoires innovants au service des seniors

Faciliter son quotidien et poursuivre ses activités : cuisiner, jardiner, lire, se déplacer... Cela devient possible !

Profitez d'un accompagnement personnalisé par un **ergothérapeute** à votre domicile pour trouver l'objet adapté à vos besoins !



- Informations et conseils
- Essais et démonstrations à domicile
- Recherche de financements
- Aide à la prise en main



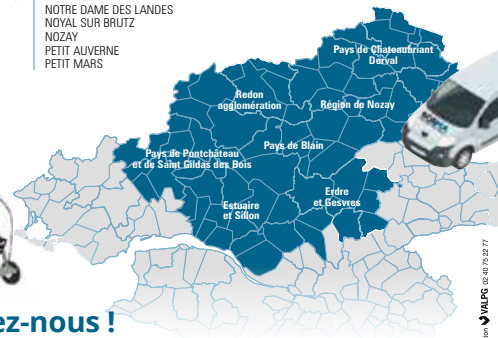
Nos +

- Des ergothérapeutes, diplômés d'Etat, à votre écoute
- Un service GRATUIT sans but commercial
- SOLIHA, association Loi 1901, travaillant au sein d'un réseau d'acteurs médico-sociaux

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
02 40 44 99 52

Vous avez plus de 60 ans, vous résidez sur l'une de ces communes et vous rencontrez des difficultés dans les gestes du quotidien ou dans vos loisirs...

ABBARETZ AVESSAC BLAIN BOUEE BOUVIRON CAMPRON CASSON CHATEAUBRIANT CONQUEREUIL CORMEDAIS CROSSAC DERVAL DREFFAC ERBRAY FAY DE BRETAGNE FÉGRÉAC FERCE GRAND AUVERNE GRANDCHAMP DES FONTAINES GUENROUET GUÉMÉNÉ-PENFAO HERIC ISSE JANS	JUIGNE DES MOUTIERS LA CHAPELLE GLAIN LA CHAPELLE LAUNAY LA CHEVALLERIE LA GRIGNONNAIS LA MEILLERAYE DE BRETAGNE LAVAU SUR LOIRE LE GAVRE LES TOUCHES LE TEMPLE DE BRETAGNE LOUISFERT LUSANGER MALVILLE MARSAIS SUR DON MASSERAC MISSILLAC MOISSON LA RIVIERE MOULAIS NORT SUR ERORE NOTRE DAME DES LANDES NOVAL SUR BRUTZ NOZAY PETIT AUVERNE PETIT MARS	PIERRIC PLESSÉ PONTCHATEAU PRINQUIAU PUCEUL QUILLY ROUGE RUFFIGNY SAFFRE SAVENAY SEVERAC SION LES MINES SOUDAN SOULVACHE STE ANNE SUR BRIVET ST ALBIN DES CHATEAUX ST ETIENNE DE MONTLUC	ST GILDES DES BOIS ST JULIEN DE VOUVANTES ST MARS DU DESERT STE REINE DE BRETAGNE ST VINCENT DES LANES SUCE SUR ERORE TREFFIEUX TREILLIERES VAY VIGNEUX DE BRETAGNE VILLEPOT
---	--	--	--



Contactez-nous !

02 40 44 99 52
conseil.ergo@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Conférence des Financiers
des Personnes Âgées de Loire-Atlantique

Action soutenue par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de Loire-Atlantique
site internet : agrseniors.loire-atlantique.fr

Liste des associations brivetaines

Actions et Soutien à SAMBA DIA

Président : M. Henry AUTIN

67, La Turcaudais
44160 STE ANNE SUR BRIVET

Aînés Brivetains

Président : Jean-Paul FLEURY

9, rue de l'Étang
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET

Amicale Laïque

Présidente : M^{me} Céline MAHÉ

La Ville Beauchette
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET

APE Saint Michel

Présidente : M^{me} Nabila BUTEAU

5, La Prée
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.24.80.75.82

Co-président : M. Jonathan LEBAS

Trelland
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.77.14.65.81 - 02.40.66.93.22

Artisans Commerçants du Brivet

Président : M. Michel CHERON

44, La Maigrerie
Tél. : 06.79.11.40.26

Arts et loisirs du Brivet

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON

15, Bécigneul
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

Association des donneurs de sang

Présidente : M^{me} Céline POIROUX

20, La Turcaudais
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.98.37.07.11

Association Fées des Projets

Présidente : M^{me} Marie JOSSO

2, La Grandville
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.63.26.85.36

Association Historique Brivetaine

Présidente : M^{me} Anne CORBÉ

14, Le Goulet de Balasson
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.16.77.44.32

Badminton Sport Loisir

Président : M. Denis MARANDON

7, Saint Lomer
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.61.65.36.90

Basket Club du Brivet

Présidente : M^{me} Hanamaël SALAUN

23, Le Clos Fleuri
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.04.16.39.60

COT'RAID

Président : M. Ludovic GUILLER

14, Cottret
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.67.55.92.93

En Ré-Création

Présidente : M^{me} Élodie MORISSEAU

44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.62.00.68.56

FCPE

Présidente : M^{me} Céline DEBRENNE

10, Rue des Acacias
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.66.35.30.43

Les Brivetains Solidaires

Présidente : M^{me} Annie HOUISSE

31, Rue de La Vallée
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.35.34.09.25

Les Potos

Président : M. Quentin DE LIL

11, La Binardière
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.89.01.41.49

Les Vieux Guidons du Moulin

Trésorier : M. Nicolas FOUCHE

11, La Miretterie
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.84.18.25.31

L'Étang se Marre

Président : M. Jean-François LATOUCHE

6, Crandelais
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.29.57.27.38

L'Éveil du Brivet

Président : M. Jean-Marc COUËRON

Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de La Fontaine

Présidente : M^{me} Claire SEGUOLA

38, Les Haies
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

Mapamton

Président : M. Gilbert UM

23 bis, Hessin
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.60.83.47.94

OGEC Saint Michel

Président : M^{me} Marlène ROCHER

49, Le Perrin
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.79.84.62.46

Partage Bretagne Côte d'Ivoire

Présidente : M^{me} Marie-Louise GUIOT

21, L'Hôtel Crand
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.45

PEP 44 Les Minots Brivetains

Directrice : M^{me} Mathilde LEVALLOIS

2 bis, rue du Mortier Plat
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 02.40.91.85.35

Société de Chasse

Président : M. Patrick DELOURME

8, La Turcaudais
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.79.41.97.52

Tennis SAB

Président : M. Yann LE GOFF

Les Moiries
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.12.18.62.20

U.B.C.C. (Union Brivet Campbon Chapelle Launay)

Président : M. Karl GAZEAU

Stade du Pilon
44750 CAMPBON
Tél. : 06.86.49.24.50

U.N.C.

Président : M. Marcel GERAY

6, La Gourhandais
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.91

VTT Brivetain

Président : M. Jérôme JUDIC

35, Cottret
44160 SAINT-ANNE-SUR-BRIVET
Tél. : 06.67.02.46.99

Message aux associations : si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.

L'Étang se marre

L'année 2020 restera particulière du côté festif.

Comme beaucoup, nous avons été obligés d'annuler l'édition 2020, mais ce n'est que partie remise pour 2021.

Du côté de la location du matériel, après une pause pendant le confinement, nous avons repris les locations cet été suivant les recommandations en vigueur.

Nous tenons particulièrement à remercier l'équipe du local, composé cette année de Nathalie, Georges et Jean-Pierre pour le temps qu'ils accordent chaque week-end afin que vous puissiez organiser vos différentes fêtes qu'elles soient associatives, privées ou de villages. Nous avons une pensée particu-

lière pour Jacques qui a participé en tant que bénévole de nombreuses années au sein de l'étang se marre.

Nous comptons sur vous pour l'édition 2021.

MEILLEURS VŒUX

L'Équipe de ÉTANG SE MARRE



NOUVEAUTÉ :
2 stands parapluie 6 m x 4 m
sont disponibles pour
les fêtes de villages

Tarif de location de matériel

Matériel	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m x 0,25m	107	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m x 0,80m (8 pers)	37	2,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m x 0,60m (8 pers)	18	2,00 €	
Plateau lg 3m x 0,60m (10 pers)	25	0,50 €	
Tréteau bois pliable	90	0,25 €	
Chapiteau 4m x 4m	2	30,00 €	400,00 €
Chapiteau 6m x 4m	1	50,00 €	800,00 €
Chapiteau 8m x 5m avec côtés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) ⁽¹⁾	1	70,00 €	1 000,00 €
LE PÉRIMÈTRE DE LOCATION DES STANDS REMORQUE EST LIMITÉ À 20KM DE STE ANNE			
Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300,00 €
Percolateur 80 tasses	5	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €	
Friteuse gaz butane 16 litres 6300W ⁽²⁾	1	30,00 €	200,00 €
Friteuse gaz butane 2x16 litres 2x6300W ⁽²⁾	2	80,00 €	1 000,00 €
Trépied 3 brûleurs butane	9	5,00 €	
Réfrigérateur table top	2	10,00 €	80,00 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	24	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes ⁽³⁾	6	10,00 €	100,00 €
Lot de 6 pichets en verre de 1 litre	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4m ³ avec étagère (500kg) ⁽¹⁾	1	80,00 €	2 000,00 €

(1) Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport. - (2) Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris) - (3) La vaisselle doit être rendue propre (3 € le couvert manquant ou cassé)
La caution est un chèque non encaissé. - L'Étang Se Marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué.

Pour toute réservation, merci d'appeler ou envoyer un mail : Tél. : 06 52 45 01 93 - locmatesm44@hotmail.fr

Badminton



En manque de sport, besoin d'une activité pour vous défouler, vous détendre et garder la forme en toute simplicité ?

Pourquoi ne pas essayer le badminton ? Accessible à tous, de 16 à 77 ans, ce sport pratiqué en loisir est ouvert sur 9 terrains de la salle des sports de Sainte-Anne-sur-Brivet, le mardi à 20h45 et le jeudi à 20h en dehors du confinement.

Une joyeuse bande de fous du volant vous accueille tout au long de l'année pour vous initier ou vous perfectionner dans des matchs engagés.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

L'année 2020 fut ponctuée par les arrêts des sports liés à la crise sanitaire. Nous n'avons pas pu mener à terme nos championnats et organiser le tournoi de fin d'année. Malgré cela, la fréquentation du club en ce début de saison a encore progressé. Merci à tous les joueurs pour leur implication dans les entraînements dans le respect des règles sanitaires.

Pour garder notre dynamique, nous avons inauguré un nouveau logo que nous vous présentons ici et allons investir dans des maillots et gobelets aux couleurs de l'association.

En 2021, nous relancerons dès que possible les entraînements et les rencontres avec les communes environnantes. Le tournoi de fin d'année sera à l'ordre du jour de cette rentrée pour retrouver la compétition de manière conviviale.

La team Badminton Sport Loisir vous souhaite une année sous le signe des retrouvailles, retrouvailles auprès de vos familles et amis, retrouvailles d'une liberté et d'une sérénité au quotidien, retrouvailles des terrains de sport pour votre bien-être personnel. **Cotisation : 30€/an.**

Renseignement : 06 61 65 36 90 - marandondenis@gmail.com



Basket Club du Brivet

Une nouvelle saison sportive a débuté dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Le Basket Club du Brivet a engagé 3 équipes : U13G, U15F et U18F. 2 équipes U9 (1 filles et 1 mixte garçons) vont être engagées après les vacances de la Toussaint.

Nous espérons pouvoir engager une équipe U13F pour Janvier.

L'équipe loisir mixte s'entraîne toujours le vendredi soir, Quentin arbitre officiel, a désiré reconduire l'école d'arbitrage cette saison au sein du club. Malheureusement une seule session a pu avoir lieu à cause du reconfinement, mais dès que cela sera possible nous communiquerons les dates.

Les entraînements se déroulent aux heures suivantes :

Mercredi : Baby : 14h/15h30

U9F/G : 15h30/17h

U13F/G : 17h/18h30

U15F/U18F : 18h30/20h



Jeudi : U13F/G : 17h30/18h30

Vendredi : U15F/U18F : 19h/20h30

Loisirs : 20h30/22h

L'assemblée générale a eu lieu le 18 Septembre.

Le tournoi du club se déroulera le week-end du 11 et 12 septembre 2021. Merci à tous de réserver votre date afin de venir encourager nos basketteurs.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année.

Pour plus de renseignements : 06 04 16 39 60

bcbcorrespondant@gmail.com

hannah.salaun@gmail.com



VTT Brivetain

Le VTT Brivetain est une association de sports de Loisirs nature qui permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour pratiquer le VTT et la Marche.

Cette année a été bien triste en terme d'organisation. La Rando reportée dans un premier temps puis annulée ensuite. Nous avons pu accueillir l'interclub en février juste avant le 1^{er} confinement, ainsi que notre sortie groupe qui était à Brocéliande cette année. Le circuit a été bien entretenu et a pu permettre à beaucoup de souffler un peu en nature.

Mais les Randos hebdomadaires ont quasiment été toutes annulées. Nous avons pu rouler en petit nombre sur des tracés GPS mais les deux confinements ont bien morcelé notre activité. La section marche n'a pas réussi à décoller.

Vivement des moments plus joyeux, ce que je souhaite à toutes les associations qui font vivre notre commune. Nous serons de nouveaux actifs dès que cela sera possible.



Pour tous renseignements :

Pour la marche :

Yvon Gérard au **06 13 13 32 42**

Stéphanie Judic sur  Groupe marche St anne/Brivet

N'hésitez pas à nous contacter :

Jérôme Judic (président : **06 67 02 46 99** ou dje2bar@gmail.com)

Cédric Bivaud (Vice-Président au **06 26 11 56 18**).

TSAB

Depuis juillet, nous avons repris le chemin des courts, avec cet été beaucoup de challenges et de petits tournois libres. Merci à nos licenciés pour cette démonstration de combativité sportive face à une difficulté.

Cette difficulté est bien sur la Covid 19, nous avons été contraints d'annuler le vide grenier organisé avec l'amicale Laïque. Cette annulation engendre malheureusement un manque à gagner significatif dans le budget du club.

Le début de saison avec le recrutement de nouveaux jeunes est un bon signe et l'envie de jouer est décuplée, bien sûr en suivant les gestes barrières. Pour cette saison, nous sommes 64 licenciés ; 12 joueuses, 23 joueurs et 29 jeunes. Pour certains de nos licenciés désirant goûter à la compétition, nous sommes répartis sur plusieurs équipes pour la période des championnats : 4 équipes jeunes, 2 dames et 3 hommes.

Aujourd'hui compte tenu du confinement, nous avons suspendu les cours et les compétitions, nous sommes dans l'attente des directives de l'État afin de pouvoir remettre la raquette.

En des temps plus cléments, nous souhaitons organiser le tournoi des trois raquettes au 2^e trimestre 2021 et notre tournoi interne en juin 2021. Nous souhaitons lancer également des journées découvertes sur la pratique du tennis/padel.

Nous sommes à disposition toute l'année pour enregistrer de nouvelles inscriptions afin de faire naître de nouveaux talents (jeunes ou un peu plus expérimenté).

Contact : 06 98 39 69 08

tsasurbrivet@gmail.com

suivre sur le groupe  TSA sur Brivet



Société de chasse

Nous tenons à remercier Madame Madeleine MAINGUY qui après 50 années d'engagement au sein de la Société de Chasse de Sainte-Anne-Sur-Brivet, a souhaité cesser son activité pour l'Association.



André, son mari, étant chasseur c'est en 1970 que Marie Madeleine est entrée dans le bureau pour y occuper la double fonction de secrétaire/trésorière. Elle aura accompagné et conseillé

10 présidents. Cette longévité remarquable se devait d'être fêtée à l'occasion de l'Assemblée Générale du 6 Septembre 2020. Mais entre-temps Marie Madeleine a rejoint la Maison de Retraite de Campbon. La situation sanitaire n'a pas permis à Marie Madeleine d'assister à sa dernière Assemblée et d'y recevoir la médaille d'argent de la Fédération Départementale des chasseurs qui lui aurait été remise par M. Gérard NOBLET, Administrateur fédéral.

C'est donc une délégation du Bureau qui s'est rendue à sa Résidence pour lui remettre cette médaille, témoignage de la reconnaissance des chasseurs.

Le Bureau

Félicitations du Maire à Madame MAINGUY :

Je sais combien l'engagement au sein des Associations est un parcours riche d'échanges, de dévouement désintéressé et bénévole qui apporte la reconnaissance de tous les membres. Je veux ici adresser à Madame MAINGUY toute ma gratitude pour cette constance et cette longévité au sein de la Société de Chasse.

Madame, votre longue contribution a été essentielle à la réussite de celle-ci. Le monde associatif apporte les valeurs indispensables à la cohésion sociale telles que l'égalité, le respect de l'autre ou encore la fraternité et la tolérance, ce à quoi vous avez été un des maillons pour l'intérêt de tous. Un grand Merci à vous !

Jacques BOURDIN, Maire

L'UBCC

Après plus d'une année d'échanges, ponctuée de volonté et d'enthousiasme, notre tout nouveau club de football UBCC (Union Brivet Campbon Chapelle-Launay) a vu le jour le 1^{er} juillet 2020, sous ses couleurs bleu marine bordé d'orange.

Nous comptabilisons à ce jour 547 licenciés dont une centaine de bénévoles pour l'encadrement des équipes et la gestion du club.

Sont engagées 4 équipes Sénior Masculins (D1, D2, D4 et D5), 1 équipe Sénior Féminines (D3), 2 équipes U18 (D2, D4), 2 équipes U15 (D2, D4), 4 équipes U13 (D1, D2, D3 et D4), 4 équipes U11 et une centaine d'enfants de 5 à 9 ans, garçons et filles, à l'École de Foot.

Nos licenciés sont entraînés par 3 éducateurs diplômés, salariés du club, et 1 apprenti en CFA sport, et coachés par nos dirigeants bénévoles des 4 communes, qui ne comptent pas leur temps pour organiser, développer la pratique, former, diriger et éduquer nos joueur.se.s.

Des équipes Loisirs et Futsal se sont également constituées.

L'UBCC a cependant encore besoin de forces vives et **RECRUTE** encore. Nous avons besoin principalement de joueuses majeures pour notre équipe Seniors féminines, de joueuses de moins de 11 ans pour notre école de foot féminine et d'arbitres officiels (formés et habillés par le club). Faites-le nous savoir sur contact@ubcc-foot.fr

C'est avec fierté, compétitivité, unité et ambitions éducatives que nous avons commencé cette première saison, cependant quelque peu chahutée par le confinement et la lourde organisation liée à la COVID-19.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site **www.ubcc-foot.fr** sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires

**Nos valeurs : Unité Bravoure
Collectif Compétition**



« En Ré-Création »

Association Assistantes Maternelles

Ouverte à toutes assistantes maternelles qui le souhaitent l'association « En Ré-Création » permet aux enfants accueillis chez chacune d'elles de bénéficier de spectacles en commun comme l'éveil musical, la motricité dans des locaux prêtés par la commune mais également de jolies ballades.

C'est également un lieu d'échange de partage sur notre métier.

Si vous avez envie de participer à ces petits moments d'échanges n'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements auprès de :

• Mme Maguet Mariella
trésorière de l'association

06 28 51 25 80

• Mme Morisseaux Élodie
présidente de l'association

06 62 00 68 56

j.morisseaux@orange.fr



Arts et Loisirs

Les différentes activités avaient repris en septembre 2020 mais, compte tenu de la situation sanitaire, celles-ci ont été suspendues en novembre.

L'assemblée générale n'a pas eu lieu.

Diverses manifestations ont été annulées et reportées en 2021 (rando crêpes - exposition - randonnée 3 jours), sauf maintien des contraintes sanitaires.

Une nouvelle activité est proposée : le DO-IN. Les cours ont lieu le mercredi matin.

Les inscriptions se font toute l'année. Cotisation de 25 € pour l'année. Les cours de yoga, do-in et qi gong sont à régler en supplément.

Contact : Françoise CRAMPON
(présidente) au **02 40 88 29 95**

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année. Prenez soin de vous et des autres.



Association Culturelle Historique Brivetaise

Nous maintenons l'ACSH en essayant de poursuivre quelques travaux au sujet des croix, celle de la Bergerie nous semble intéressante au niveau de son histoire.

Nous nous retrouvons à quelques-uns sur le lieu, afin de commencer le défrichage.

Un agriculteur (le propriétaire) est venu avec son tracteur nous aider.

Consulter le livre des Croix et Calvaires de Sainte-Anne-sur-Brivet page 20.

Le livre est encore disponible.

Le Bureau



Les aînés Brivetains

Resserrer les liens entre nous tous !

Nous revivons une période encore difficile pour nous tous. Nous savons l'impatience pour chacun de reprendre les activités et de retrouver ces liens d'amitié qui nous unissent, mais le contexte sanitaire nous oblige à reporter des manifestations voire à les annuler.

Ce climat de fragilité et d'inquiétude ne doit pas pour autant nous faire oublier, ce qui fait la raison d'être de notre association: la solidarité, le lien social, des relations entre adhérents... particulièrement les plus isolés. Nous gardons l'espoir, le calendrier 2021 nous permet de nous projeter dans l'avenir et quand la situation sanitaire redeviendra normale, nous serons alors ravis de vivre pleinement ces retrouvailles.

Calendrier

1^{er} semestre 2021

- **SAMEDI 23 JANVIER** : Assemblée générale et Galette des rois
- **JEUDI 24 JUIN** : Cochon grillé
- Nous espérons pouvoir reprogrammer les séjours 2020 dont les dates ont été reportées au cours de ce 1^{er} semestre 2021
- 8 AU 12 MAI** : Séjour à Port Manech
- 24 AU 28 MAI** : Rando

Les rencontres conviviales du jeudi après midi sont des moments précieux pour rompre la solitude... comme les autres activités et animations prévues, elles ont été mises en sommeil.

Un protocole mis en place avec la mairie a permis la tenue des cours de gym seniors au cours des mois de septembre et octobre, 37 personnes sont inscrites, les cours sont aujourd'hui suspendus pour la durée du confinement.

Les ateliers informatiques prévus en partenariat avec le CLIC et la Municipalité sont reportés à une date ultérieure.

Transports solidaires

Pendant ce nouveau Confinement, nous pouvons continuer à accompagner des personnes pour satisfaire à leurs besoins de Santé en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Numéro d'appel : 07 82 12 38 05

Union Nationale des Combattants

Le devoir de mémoire



Triste année 2020, après la disparition de 3 Anciens Combattants, 2 commémorations en comité restreint (celle du 5 décembre à St Nazaire sera sans doute dans les mêmes conditions). Pas de rencontres inter associations UNC, ni avec d'autres, c'est frustrant pour la convivialité mais en zone rurale nous ne sommes pas les plus à plaindre.

L'Union Nationale des Combattants, malgré son grand âge (102 ans) compte encore 1 800 000 Adhérents dont 8 600 au niveau départemental. Pendant 50 ans, la Direction a été assurée par les Anciens d'AFN, depuis la dernière Assemblée Générale, ce sont les membres des OPEX (Opérations Extérieures) et les Soldats de France qui ont pris le relais. Espérons qu'il en sera bientôt de même dans les associations UNC locales ; les plus jeunes approchent les 80 ans et les Veuves, malgré leur dévouement ne pourront pas assurer seules toutes les représentations.

Nous espérons qu'au cours de cette nouvelle année un groupe important de jeunes viendra nous rejoindre pour continuer à soutenir les valeurs de l'UNC, en particulier le Devoir de Mémoire, l'amitié et la solidarité.

Qui peut adhérer à l'UNC

Vous êtes une personne physique, cherchez si vous figurez dans la liste ci-dessous :

Membres actifs

● Ressortissants de l'ONAC VG

- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire
- Toute personne participant ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et ou des biens Français
- Veuve d'Ancien Combattant

● Membres associés

- Toute personne qui ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus décrites, partage les valeurs de l'UNC et qui en raison de ses attaches familiales ou amicales ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC. Les membres associés ont les mêmes droits et devoirs que les membres actifs, excepté les droits relatifs à la qualité de ressortissant de l'ONAC VG

Pour plus de précisions, s'adresser au président 02 40 88 12 91

Discours 11 novembre

Paysans, artisans, ouvriers, châtelains, fonctionnaires, ecclésiastiques, mobilisés le 2 août 1914, ils sont partis acclamés, défendre la patrie terre de leurs pères et rendre à la France l'Alsace et la Lorraine, qui lui avaient été enlevées depuis plus de 40 années.

La guerre devait être brève. À l'automne, on serait revenu au foyer pour faire les labours. Elle s'est poursuivie durant 52 mois.

Ils y ont connu le froid, la boue, le sang, la mort.

Égale devant le danger, sans distinction sociale ou d'origine, fraternellement unis durant les combats, ils ont assuré librement leur devoir de citoyen et mis en œuvre la devise de notre pays : Liberté, Égalité, Fraternité.

Les conséquences de ce conflit ont cependant été inconcevables : 1 million et demi de tués, 6 millions de blessés, des familles sans ressources et des veuves en nombre innombrable, des provinces dévastées.

Tout cela, les combattants ne l'ignoraient pas et pourtant ils ont tenu.

Ils ont persévéré jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918, refusant toute possibilité de reddition ou de défaite

Acceptant les risques et les dangers, nos anciens ont agi en héros et non en victimes comme on l'entend dire trop souvent.

Leur courage et leur sacrifice sont leur gloire. Elle nous honore. Nous devons les en remercier, le garder en mémoire et ne jamais l'oublier.



Fées des projets

4^e Run and Bike brivetaine

en Septembre 2021

Depuis 2017, l'association Fées des projets organise une course Run and Bike en septembre, l'édition 2020 n'ayant pu avoir lieu, nous espérons que les directives en vigueur nous permettront d'organiser cet évènement à but caritatif. À vos agendas, la date prévue est le 18 septembre 2021 !

Fées des projets est une association à but non lucratif qui a pour vocation de concrétiser des rêves d'enfants qui font face au handicap, à la maladie, au deuil ou à de graves difficultés sociales, de venir en aide à des familles qui sont dans le besoin et aussi de porter des projets pour apporter des soutiens financiers à des associations caritatives.

L'association a mis en place cet événement depuis 2017 sur la base d'une idée qui vient de Candys, ancienne élue au Conseil Municipal des enfants.

3 familles ont pu être aidées grâce à ce projet, avec des dons de 1000, 1100 et 1500 €. Nous avons été stoppés dans notre élan avec le coronavirus, mais nous ne baissons pas les bras et espérons que la prochaine édition sera encore meilleure que les précédentes.

À vos baskets et vos vélos, une run and bike est une course en relais composée de deux coureurs. Le premier court, l'autre est sur le vélo. Le relais consistait à inverser les rôles en se transmettant le vélo, celui-ci faisant fonction de témoin. En aucun cas, il ne devait être posé contre un arbre ou posé au sol et les deux équipiers étaient tenus de suivre le même parcours, rester ensemble du regroupement et ce jusqu'à l'arrivée pour franchir la ligne d'arrivée ensemble. C'est avant tout un événement familial et convivial sans chrono mais pour se faire plaisir et venir en aide d'une famille ou d'un enfant.

Si vous avez des idées concernant un enfant ou une famille à aider, contactez-nous :

Marie JOSSO : 06 63 26 85 36

Cindy LEBAS LEGENTILHOMME : 06 63 51 44 89



Mapamton

L'année 2020 marquée par la pandémie de la COVID 19, n'a pas permis à l'association de réaliser son évènement festif au sein de la commune.

Malgré l'incertitude des mesures sanitaires, nous travaillons actuellement sur notre futur projet avec une réalisation prévue cet été pour un retour au Cameroun prévu en 2022.

La clé essentielle de la réussite de nos activités dépend aussi évidemment de l'engagement de l'ensemble de nos bénévoles. Nous tenons donc ici à les remercier très chaleureusement pour leur accompagnement et leur soutien durant nos activités. Sans eux, rien ne serait possible.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021, que la santé, la joie et la réussite vous accompagnent vous et l'ensemble de vos proches.



Les brivetains solidaires

La situation sanitaire actuelle nous a empêchés d'organiser la journée rando du 29 novembre au profit de l'AFM TÉLÉTHON.

La réalisation de masques par les bénévoles nous a permis de récolter la somme de 520 € qui sera intégralement versée à l'AFM TELETHON.

Merci à tous.

Rendez-vous en 2021.



Partage Bretagne

Avec l'annulation de toutes nos manifestations habituelles, ce nouveau confinement, avec la disparition de quelques personnes si précieuses dans les coups de main ponctuels, nous oblige à rechercher d'autres pistes susceptibles de soutenir certains de nos projets déjà lancés, conscients que le manque à gagner est considérable.



Grâce à la fidélité de nos parrains, nous pouvons soutenir la scolarité de 95 enfants et jeunes répartis entre le Burkina et le Bénin. Rappelons que sans cette aide majeure, ces orphelins ou jeunes, issus de familles pauvres, seraient tout simplement privés d'école. Or, l'accès à l'enseignement et la santé font partie intégrante de nos priorités.

Au Burkina

Avec beaucoup de plaisir, en septembre dernier, nous avons pu aménager la 3^{ème} classe de l'école de **SOLENZO**, correspondant à l'ouverture du CE1.

Quant à **DEDOUGOU**, 1200 € ont été envoyés pour des travaux de réfection des salles mais, dans ce foyer de jeunes, les besoins sont importants, or nous sommes contraints de réduire nos aides financières. Saluons au passage les 9 étudiantes qui ont obtenu pour 1, le BEPC et pour les 8 autres le baccalauréat. C'est la meilleure récompense que nous pouvons recevoir de ces filles qui se battent pour un avenir meilleur que celui de leurs parents.

Au Bénin

Nous soutenons 45 enfants à l'orphelinat de **OUIDAH** et assurons le salaire de Gillette, l'éducateur spécialisé. 2 enfants ont été admis au CEP et à l'entrée en 6^{ème}, 3 ont obtenu le BEPC, 1 le baccalauréat, 1 passe en 3^{ème} année d'université et 1 devient éducatrice spécialisée. Durant le confinement, le directeur Serge Agbo, a dû s'organiser pour trouver des animations adaptées aux différents âges des enfants. Les plus grands sont allés travailler à la ferme et au poulailler tandis que les plus jeunes ont été pris en charge par Gillette mais cela n'a pas été facile, vous le devinez !

Nouvelle reconnaissance internationale ! De son côté, **GREGOIRE AHONGBONON** vient de recevoir, le 15 octobre dernier, le prix Guislain parrainé par la Cie Johnson and Johnson entre autres et un organisme international rassemblant des spécialistes en psychiatrie. La cérémonie de remise de prix devait avoir lieu à New-York mais vu le contexte actuel, elle s'est déroulée virtuellement et nous avons pu la suivre en direct ; 13 candidats étaient finalistes. Cette reconnaissance apporte 50000\$ américains, ce qui va permettre à Grégoire de poursuivre l'aménagement du centre de Dassa accueillant de jeunes drogués. BRAVO Grégoire !

Quant à nous, nos travaux de **CONSTRUCTIONS** se poursuivent au futur centre de réinsertion de DJOUGOU. Les ateliers de couture, tissage, batik sont en finition tandis que ceux de boulangerie et coiffure sont sortis de terre et les ouvriers Un groupe international comprenant toutes les associations du Canada, USA, de l'Italie, de l'Espagne et de la France s'est mis en place durant le 1er confinement dans le but de mutualiser toutes les dépenses de Grégoire en médicaments. En France, cela représente 6 associations. La nôtre a été confortée dans ce qu'elle fait déjà depuis des années : assurer le lien avec le laboratoire IDA aux Pays-Bas et y payer les **MÉDICAMENTS**. Le Canada assure la relation avec le fabricant de l'Inde, l'Italie et l'Espagne versent l'argent près de Grégoire pour régler les remèdes à la CAME (Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels) à Cotonou. **FORMATION des INFIRMIERS** : Félicitations à Edwige, ancienne malade, qui vient d'obtenir son diplôme ! Cette année, nous soutenons 7 jeunes en formation à Ouagadougou. Nous leur souhaitons bonne chance et remercions de tout cœur les 51 parrains qui assurent leur scolarité.

Un **PROJET** de 600 € mobilise en ce moment un petit groupe de jeunes. Sans doute en reparlerons-nous !

Bonne année 2021 à tous en espérant qu'elle soit meilleure que 2020 !

Notre règle :

1 € donné ici = 1 € versé là-bas.



Samba Dia

2020, quelle année ! Comme beaucoup d'autres associations cette année a été pour nous très difficile, nous n'avons pratiquement eu aucune rentrée d'argent, toutes nos activités lucratives ayant été annulées.



Le Sénégal n'échappe pas à cette crise sanitaire, et l'activité touristique, source principale de revenu pour des milliers de personnes dans ce pays, est à l'arrêt.

Le climat sur place en cette année a également été très « capricieux », avec un printemps très sec. Ainsi, nous avons envoyé 500€ à Samba Dia pour recréer des puits, la population manquant d'eau. La saison des pluies ayant été désastreuse, nous avons également envoyé 1500 € pour consolider le toit de

l'école qui menaçait de s'effondrer !

Merci à l'Atelier 22 de Pont-Château qui nous accueille depuis juillet pour présenter notre artisanat sénégalais.

En Casamance, à Bondaly Mandingue, la maison de santé que nous avons financée en 2019 fonctionne bien et attend notre venue pour l'inauguration officielle !

Nous accueillons de nouveau cette année, quatre jeunes, en Action Pro du Lycée Gabriel Deshayes de Saint-Gildas-des-Bois pour effectuer leur stage et nous aider dans la mise à jour de notre site internet sambadia.fr, et la réalisation de notre prochain journal.

Vous pouvez nous soutenir en envoyant un don (reçu fiscal en échange)

Merci à tous et Bonne Année



Don du sang

RELEVEZ LE DÉFI EN SAUVANT DES VIES

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la pandémie de coronavirus. Nous avons dû faire face à un contexte sanitaire exceptionnel, et sans précédent.

L'épidémie de la COVID-19 a obligé la France à prendre des mesures urgentes telles que les gestes barrières, la distanciation sociale et le confinement afin de réduire la propagation du virus. Ce confinement a occasionné une réduction drastique du nombre de dons du sang avec pour conséquence l'assèchement des réserves de l'Établissement Français du Sang (EFS).

De plus, en raison de la situation sanitaire, de nombreuses collectes ont été annulées dans les entreprises, universités et autres établissements.

Les donateurs se sont massivement et rapidement mobilisés, preuve de leur attachement au don de sang et de leur confiance en l'EFS.

Heureusement, nous avons pu maintenir nos cinq collectes en 2020 sur les deux communes.

Depuis le début de la pandémie, les collectes se déroulent sur rendez-vous.



Vous pouvez vous inscrire sur le site : mon-rdv-dondesang@efs.sante.fr

En 2020, vous avez été plus nombreux qu'en 2019 à donner votre sang lors des cinq collectes, avec une moyenne de 72 donateurs à Sainte-Anne-sur-Brivet et de 56 à Quilly.

Bravo à vous !!!

Les dons de sang sont possibles toutes les 8 semaines.

Un don ne dure que 45 minutes et le prélèvement en lui-même ne prend que 10 minutes. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de se munir d'une pièce d'identité.

Restons mobilisés en continuant à donner notre sang !!!

Collectes de sang en 2021
salle polyvalente de 16h30 à 19h30

SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

vendredi 28 mai

vendredi 1^{er} octobre

QUILLY

vendredi 2 avril

jeudi 5 août

mercredi 22 décembre

Contact : Céline POIROUX

pceline44@hotmail.fr - 06 98 37 07 11

 Don du sang Sainte Anne sur Brivet-Quilly

dondesang.efs.sante.fr

Secours populaire Français

Le confinement étant toujours d'actualité avec des périodes de déconfinement, le Secours Populaire a dû fermer ses locaux dans un premier temps et nous ne savons pas si nous pourrions réouvrir et dans quelles conditions.

Nos équipes continuent à assurer les distributions alimentaires auprès de nos bénéficiaires. Nous assurons aussi des colis de dépannages d'urgence auprès des plus démunis.

Nous avons dû annuler nos braderies et la collecte alimentaire du mois de novembre 2020 auprès des grandes surfaces.

Vos dons financiers nous seraient utiles pour faire face à ces difficultés et d'avance, nous vous en remercions vivement.



Centre SSR Le Bodio



Recherche de bénévoles !

Le Centre SSR Le Bodio recherche des personnes bénévoles qui pourraient proposer leurs services ponctuellement pour :

- Accompagner des patients autonomes pour des petits achats à Pont-Château (banque, supermarché, presse...),
- Petites courses pour des patients isolés socialement et ne pouvant se déplacer,
- Visites ponctuelles et balades dans le parc et le jardin de l'établissement,
- Activités de jardinage avec les patients (entretien, arrosage, plantations...) pour faire vivre le « jardin thérapeutique » de l'établissement.

Les bénévoles peuvent intervenir en fonction de leurs disponibilités. Les activités se font au cas par cas et selon les besoins des patients. Les bénévoles seront adhérents de l'association Les Amis de Pen Bron.

Il n'est jamais facile de traverser une période de maladie et d'hospitalisation. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que ce séjour soit plus riche d'expériences et de rencontres. Il n'y a pas de petite contribution, juste un élan de solidarité et de partage. Si vous êtes intéressé pour devenir bénévole, contactez Jacques Agasse, service animation du Centre SSR Le Bodio au **02 40 17 51 00** - bodio-animation@associationpenbron.fr.

Le Centre SSR Le Bodio

Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) Le Bodio à Pont-Château, ouvert depuis 1936, dispose d'un agrément de 80 lits en hospitalisation complète et de 3 places d'hospitalisation à temps partiel.

L'équipe paramédicale pluridisciplinaire (ergothérapeute, assistante sociale, psychologue, diététiciennes, masseurs-kinésithérapeutes...) accompagne les patients tout au long de leur séjour et dans la préparation de leur retour à domicile.

L'établissement a un fort ancrage territorial sur la communauté de communes de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois et La Carène. Au service des habitants de son territoire, il est partenaire de nombreux acteurs hospitaliers de la région comme l'ICO René Gauducheau, le CH de Saint-Nazaire, la clinique mutualiste de l'Estuaire, ou encore le CHU de Nantes.

L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CENTRE SSR LE BODIO

Les Œuvres de Pen-Bron favorisent, depuis plus de 130 ans, la prise en charge des personnes en situation de handicap, atteintes de déficience physique ou intellectuelle, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement.

Aujourd'hui, l'association est présente sur le département de la Loire-Atlantique au travers de 18 établissements et services. Elle assure l'accompagnement quotidien de 600 personnes en situation de handicap (enfants et adultes), grâce à une équipe pluridisciplinaire de 700 salariés et de 200 bénévoles.

CONTACT : Mathilde Schweiger,
Chargée de Communication
mathilde.schweiger@association-penbron.fr
02 40 69 77 48
www.association-penbron.fr

Retrouvez-nous sur :  

Centre SSR Le Bodio - Lieu-dit Le Bodio - 44160 Pont-Château - 02 40 17 51 00



CPAM

Confinement : La Cnam de Loire-Atlantique assure la continuité de ses missions de service public.



Des accueils ouverts pour traiter les situations complexes ou les urgences.

Durant la période de confinement, les accueils de la Cnam de Loire-Atlantique restent ouverts. Pour garantir le respect des gestes barrières, **l'accueil est organisé sur rendez-vous** pour réguler le nombre de visites et la durée de présence dans les locaux, afin de protéger la santé de tous.

Les rendez-vous se prennent à partir du **compte ameli** (sur ordinateur ou tablette) ou en appelant le **3646** [service gratuit + prix appel], de 8h30 à 17h30. Il y a toujours un échange téléphonique préalable avec un conseiller pour évaluer si le dossier peut être traité à distance, l'objectif étant d'éviter tout déplacement inutile.

Si le dossier nécessite d'être traité lors d'un rendez-vous, celui-ci peut être proposé dans les accueils de Nantes (Beaulieu et Dervallières), Saint-Nazaire, Ancenis, Clisson, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Machecoul, Rezé ou Saint-Herblain.

Plus de 200 créneaux de RDV sont ainsi proposés chaque jour aux assurés du département.



À noter : Les courriers et documents sont à transmettre uniquement à l'adresse postale suivante : **CPAM de Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9.**

Un accès aux droits et aux soins garanti.

Remboursement des soins, paiement des indemnités journalières et des pensions... Toutes nos équipes sont mobilisées pour poursuivre ces missions cruciales dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Le centre d'examen de santé (CES) - situé à Nantes et Saint-Nazaire - est également ouvert, afin de continuer de jouer son rôle clé en termes de prévention et de suivi médical auprès des patients en situation de précarité.

Le compte ameli pour toutes les démarches simples !

Vérifier ses remboursements, suivre le délai de traitement de son dossier ou de son arrêt de travail, télécharger son attestation de droit, commander sa nouvelle carte Vitale, vérifier ses informations personnelles... Inutile d'appeler ou de vous déplacer ! Utilisez les services en ligne de votre compte ameli.

Plus d'infos sur ameli.fr



Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux.

Polleniz

s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents.

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département.

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de

salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.



Polleniz 44

Responsable d'antenne : **Vincent Brochard**

Elu départemental référent : **Alain Colas**

4, impasse Sophie Germain

44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

02 40 36 83 03

Polleniz44@polleniz.fr

www.polleniz.fr

Info Assistantes sociales

Les espaces départementaux des solidarités

Pour renforcer la qualité de son accueil social et créer plus de liens avec ses partenaires, le service social du Département évolue.

Depuis le 2 septembre 2019, les centres médico-sociaux sont devenus des espaces départementaux des solidarités. Ce changement de nom ne modifie ni le lieu ni les modalités d'accueil déjà en place.

Les services du Département près de chez vous

Les professionnel·les du Département, médecins, sages-femmes, puéricultrices de la protection maternelle et infantile, secrétaires médico-sociales et assistantes sociales continuent donc de vous accueillir à l'adresse suivante :

Espace départemental des solidarités
de PONT-CHÂTEAU - SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Site de PONT-CHÂTEAU

5, Place de l'Église

44160 PONT-CHÂTEAU

Tél. **02 40 88 10 32**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) accueille vos enfants de moins de 6 ans pour un suivi médical et social. Un médecin et trois puéricultrices vous accompagnent dans le développement de votre enfant.



Si vous rencontrez des problèmes de mobilité vous empêchant de vous rendre sur ce lieu, les professionnels peuvent vous proposer un rendez-vous au sein de la mairie, ou à votre domicile.

Infos sur www.loire-atlantique.fr/eds



Les assistantes sociales accueillent, accompagnent, orientent toutes les personnes domiciliées sur le territoire rencontrant des difficultés particulières. Une attention particulière est donnée aux adultes vulnérables, aux personnes victimes de violences conjugales, à la prévention et à la protection de l'enfant, à l'ouverture et le maintien des droits.

Lire son courrier contre le cancer du sein



**Dès 50 ans, tous les 2 ans,
ouvrir le courrier d'invitation pour
le dépistage du cancer du sein, c'est déjà agir.**
Contre le cancer du sein, la prévention c'est tous les jours. Le dépistage, c'est tous les 2 ans.

SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR

Retrouvez toutes les informations sur cancer.fr



J'AGIS POUR MA SANTÉ

Dire allô contre le cancer du sein



**Dès 50 ans, tous les 2 ans,
prendre rendez-vous chez un radiologue pour
le dépistage du cancer du sein, c'est déjà agir.**
Contre le cancer du sein, la prévention c'est tous les jours. Le dépistage, c'est tous les 2 ans.

SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR

Retrouvez toutes les informations sur cancer.fr



J'AGIS POUR MA SANTÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ADMR de Guenrouët



pour tous, toute la vie, partout

« UN COUP DE POUCE » est une aventure humaine.

Elle contribue à maintenir le lien social en intervenant auprès d'un public fragilisé par le grand âge, la maladie ou le handicap. Elle soutient également les familles (garde d'enfants, entretien du logement). C'est une association qui est soutenue par la fédération de Loire Atlantique.

Les 13 salariés qui interviennent sont tous formés et ont acquis une compétence professionnelle et aussi une capacité d'écoute et de bienveillance.

Le rôle de l'équipe des 6 bénévoles est d'être à l'écoute des besoins, de rencontrer les personnes aidées et de rechercher la solution la plus adaptée. Notre association travaille en collaboration avec différentes institutions professionnelles de la santé, certaines administrations et la Fédération Départementale ADMR.

Nous proposons afin de rompre l'isolement des après-midi d'animations qui favorisent l'échange et les rencontres.

Pour répondre aux besoins des personnes aidées une nouvelle activité « Petits travaux et jardinage » va voir le jour en 2021.

Pour maintenir le lien et être encore plus à l'écoute des besoins, nous recherchons sur chaque commune des personnes qui donneraient un peu de leur temps pour venir renforcer notre équipe.

Nous intervenons sur Bouvron, Campbon, Guenrouët, Quilly, Sainte-Anne-sur-Brivet et Saint-Gildas-des-Bois.

**Vous pouvez nous joindre pour toute demande et/ou conseil au :
06 65 90 82 11 auprès de Mme Mazery.**

Objets malins et accessoires innovants au service des seniors

**Faciliter son quotidien et poursuivre ses activités :
cuisiner, jardiner, lire, se déplacer...
Cela devient possible !**

**Profitez d'un accompagnement personnalisé
par un ergothérapeute à votre domicile pour
trouver l'objet adapté à vos besoins !**



- Informations et conseils
- Essais et démonstrations à domicile
- Recherche de financements
- Aide à la prise en main



Nos +

- Des ergothérapeutes, diplômés d'Etat, à votre écoute
- Un service GRATUIT sans but commercial
- SOLIHA, association Loi 1901, travaillant au sein d'un réseau d'acteurs médico-sociaux



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

02 40 44 99 52

Calendrier des manifestations 2021

**SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION
DE LA SITUATION SANITAIRE**

Sam. 23/01 : Assemblée Générale - Les Aînes Brivetains

Sam. 6/02 : Assemblée Générale - U.N.C.

Sam. 10/04 : Bourse puériculture et jouets - En ré-création

Sam. 24/04 : Concours de palets - A.P.E.

Du 08 au 12/05 : Séjour à Port Manech - Les Aînes Brivetains

Dim. 9/05 : Concours - A.U.C.T. 44

Du 24 au 28/05 : Rando - Les Aînes Brivetains

Jeu. 24/05 : Cochon grillé - Les Aînes Brivetains

Dim. 27/06 : Kermesse - École Saint-Michel

Sam. 4/12 : Arbre de Noël - En ré-création

